

ETUDE DE L'ARCTIQUE

ENTRE DESASTRE ECOLOGIQUE ET AUBAINE ECONOMIQUE

Étude réalisée par :
Mickaël Arganini, Sylvain Marlier, Jeanne Struyve

Sous la direction du :
Docteur Romain Petit, enseignant chercheur praticien associé à l'UR InSyTE

Remerciements

Nous tenons tout d'abord à exprimer notre reconnaissance envers Romain Petit, qui nous a accompagnés tout au long de la rédaction de ce rapport. Convaincus de l'importance de mettre en place des actions durables au sein de nos sociétés, nous avons pris conscience, notamment grâce à sa formation en géopolitique, que le changement climatique auquel nous sommes confrontés devient une dimension essentielle à intégrer pour une compréhension complète des relations internationales contemporaines. Nous vous remercions de nous avoir éveillé à la curiosité géopolitique.

Ensuite, nous souhaitons exprimer notre gratitude envers nos familles respectives, qui nous soutiennent et qui nous accompagnent au quotidien dans la réussite de nos études.

Enfin, nous tenons à remercier tous les lecteurs qui prennent le temps de lire ce rapport et nous espérons sincèrement qu'il sera apprécié.

Table des matières

REMERCIEMENTS	1
LISTE DES ABBREVIATIONS	3
INTRODUCTION.....	4
1 ETAT DES LIEUX.....	5
1.1 LA GEOGRAPHIE DE L'ARCTIQUE, ESPACES ET TERRITOIRES	5
1.1.1 Retour sur le passé historique	5
1.1.2 Le statut juridique actuel.....	6
1.2 LES RESSOURCES NATURELLES.....	7
1.2.1 Les énergies fossiles	7
1.2.2 Les minéraux et les métaux.....	7
1.2.3 La faune, la chasse et la pêche	8
1.3 CHACUN VEUT SA PART DE BANQUISE : LES PARTIES PRENANTES DE L'ARCTIQUE	8
1.3.1 Du froid dans les relations internationales : le Conseil de l'Arctique fragilisé	8
1.3.2 Les populations indigènes sans frontières étatiques.....	9
1.3.3 L'Arctique ne les laisse pas de glace : ses autres parties prenantes	10
2 ENTRE GUERRE ECONOMIQUE ET SAUVEGARDE ECOLOGIQUE	11
2.1 LA PROPRIETE NATIONALE AVANT L'USUFRUIT COMMUN : SECURISER LES RESSOURCES ET SECURISER LES TERRITOIRES.....	11
2.1.1 La Russie	11
2.1.2 Les Etats-Unis.....	12
2.1.3 Le Canada	13
2.1.4 La Chine.....	13
2.1.5 L'Union Européenne.....	14
2.1.6 Aubaine économique, quelle réalité ?.....	14
2.2 QUAND LES AMBITIONS DESTABILISENT LA COOPERATION, L'EXCEPTION PREND-ELLE FIN ?	15
2.2.1 L'Arctique est russe... enfin presque !	15
2.2.2 L'émancipation du Groenland	16
2.2.3 Une guerre froide réchauffée	17
2.3 HOMMES SWEET HOME : SECURISER L'HABITABILITE SUR TERRE	18
2.3.1 Les enjeux de sécurité globale, ou la sauvegarde de l'espèce humaine	18
2.3.2 Terre de glace, mer de glace : même combat.....	19
2.3.3 Fonte des glaciers, dégel du pergélisol et autres surprises climatiques.....	20
2.4 CONCILIER SOUTENABILITE ET EXPLOITATION DES RICHESSES CIRCUMPOLAIRES, MISSION IMPOSSIBLE ? 24	
2.4.1 La puissance du droit à travers la France et l'Europe	24
2.4.2 Les ONG et associations face à la souveraineté des états et de leur business.....	27
3 ARCTIQUE CHERCHE FUTUR, UNE APPROCHE PROSPECTIVE PAR SCENARIOS	29
3.1 SCENARIO 1 : LIBERALISTE POUR UNE COOPERATION.....	29
3.2 SCENARIO 2 : REALISTE POUR UNE COMPETITION.....	30
CONCLUSION.....	32
ANNEXES	33
BIBLIOGRAPHIE.....	37

Table des annexes

Annexe 1 : Activités industrielles et réserves d'hydrocarbures en Arctique.....	33
Annexe 2 : Délimitation des ZEE et des plateaux continentaux revendiqués	34
Annexe 3 : Populations autochtones dans les régions arctiques.....	34
Annexe 4 : Comparaison de grandes routes commerciales.....	35
Annexe 5 : Flotte mondiale de brise-glaces	35
Annexe 6 : Implantation des bases militaires en zone circumpolaire.....	36
Annexe 7 : Représentation schématique et résumée des relations internationales en Arctique ..	Error! Bookmark not defined.

Liste des abréviations

AMOC : Circulation atlantique méridienne de retournement
BP : Société British Petroleum
BRI : Belt and Road Initiative, les nouvelles routes de la soie
CEAB : Conseil euro-arctique de la mer de Barents
CEE : Communauté économique européenne
CNUDM : Convention des Nation-Unies sur le Droit de la Mer
COP : Conférence des parties
DCSMM : Directive cadre stratégie pour le milieu marin
GES : Gaz à effet de serre
GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GREA : Groupe de Recherche en Ecologie Arctique
IPEV : Institut polaire français Paul-Émile-Victor
KGB : Comité pour la sécurité de l'État, service de renseignements russe
MARPOL : Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
MEPC : Comité sur la sécurité maritime et de la protection de l'environnement marin
NSIDC : Centre national de données sur la neige et la glace
OCS : Organisation de Coopération de Shanghai
OMI : Organisation maritime internationale
ONG : Organisation non gouvernementale
ONU : Organisation des Nations-Unies
OSPAR : Convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est
OTAN : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
PDG : Président directeur général
PIB : Produit intérieur brut
PIRESS : Plateforme interdisciplinaire et internationale de recherche et d'enseignement supérieur en zone subarctique
PNO : Passage du Nord-Ouest
RAIPON : Association des peuples autochtones du Nord, de la Sibérie et de l'Extrême-Orient de la fédération de Russie
RMN : Route maritime du Nord
SAR : Search and rescue, ensemble de l'organisation et des opérations de localisation et de secours aux personnes en situation de détresse
SOLAS : Convention internationale de 1974 pour la sauvegarde de la vie humaine en mer
SPEA : Stratégie de protection de l'environnement arctique
STCW : Convention internationale sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille
UE : Union Européenne
UISC : Union internationale pour la santé circumpolaire
URSS : Union des Républiques Socialistes Soviétiques
USD : Dollar américain
USGS : Service géologique des Etats-Unis
WWF : World Wide Fund for nature

ZEE : Zone économique exclusive

Introduction

Le changement climatique, plus communément appelé réchauffement climatique, modifie les composantes de notre système terrestre. L'Arctique, situé au pôle Nord, n'est pas épargné par ce réchauffement, et il connaît même une hausse des températures deux fois supérieure à la moyenne mondiale. Cependant, ce réchauffement est paradoxal : il suscite à la fois la crainte et ouvre des opportunités, notamment au-delà du 66^e parallèle nord.

En tant qu'auteurs de cette étude, nous appartenons aux générations Y (nées entre 1980 et 2000) et Z (nées à partir de 2000). Profondément impactées par la pandémie de Covid-19, nous accordons une importance primordiale à la préservation de l'environnement, et par extension, à la sauvegarde de notre habitat sur Terre. Cette vision guide nos actions pour améliorer le monde qui nous entoure, même si cela peut sembler naïf.

Préoccupés par l'évolution des événements mondiaux, nous avons choisi la région Arctique comme sujet d'étude. Celle-ci apparaît comme emblématique et comme l'une des principales victimes du changement climatique qui se déroule actuellement sous nos yeux. Cependant, ce sujet ne peut être réduit à une simple dualité entre bien et mal. La fonte de la banquise, par exemple, ouvre de nouvelles opportunités de développement économique pour les pays riverains. Mais les avantages économiques résultant de l'exploitation des nouvelles ressources naturelles, auxquels nous accordons une valeur extrinsèque, peuvent-ils justifier les conséquences écologiques qui en découlent ? En d'autres termes, l'Arctique ne mérite-t-il pas plus d'attention que l'exploitation économique favorisant quelques pays ? Par ailleurs, il nous paraît essentiel de nous demander comment les enjeux économiques liés à la région Arctique peuvent menacer notre capacité à habiter notre planète ? Enfin, la question se pose de savoir si on peut concilier l'exploitation des ressources offertes par l'Arctique avec la préservation de la biodiversité et par extension, de l'espèce humaine ?

En abordant la géopolitique arctique, nous avons établi un lien entre le désastre écologique qui menace l'habitabilité de l'espèce humaine sur Terre selon différents paramètres, et les opportunités économiques que la région pourrait offrir aux puissances circumpolaires. Cependant, même en se considérant comme des puissances polaires, les États parties prenantes ont-ils le droit de sacrifier l'intérêt commun des huit milliards d'êtres humains au nom de la croissance économique ? Les pôles jouent un rôle crucial dans notre destin commun et les perturbations de l'effet albédo, causées par la fonte de la banquise par exemple, pourraient avoir un impact sur la vie des populations vivant sous le cercle arctique. Ce désastre potentiel dépasse donc le simple cadre de la faune et de la flore circumpolaire.

En raison de la complexité sociétale et interétatique inhérente à ce sujet, nous avons choisi une approche multiscalaire pour observer les événements se déroulant au niveau du pôle Nord. Cette approche nous permettra de mieux appréhender les relations internationales, les rapports de force et les grands enjeux qui y sont étroitement liés, sans oublier les populations locales, dans le but de tenter de comprendre pourquoi les différentes instances peinent à s'accorder sur les enjeux de sécurité globale.

Enfin, comme l'a souligné Mikaa Mered, spécialiste des enjeux industriels, géoéconomiques et stratégiques des régions polaires, « l'Arctique n'est ni un Eldorado, ni un Far West ». Nous examinerons en détail ce que cette affirmation signifie, puis nous explorerons le champ des possibles à travers deux scénarios prospectifs exploratoires sur les futurs potentiels de la région Arctique.

1 Etat des lieux

1.1 La géographie de l'Arctique, espaces et territoires



Figure 1 : Représentation de l'océan Arctique et des Etats côtiers (source : Arctique. Le Canada, un pays arctique très atypique, Fortier, M, 2015, France Culture)

Le territoire Arctique est compris à l'intérieur et aux abords du cercle polaire arctique, parallèle de la latitude 66°36'. Cette région de 18 millions de km² qui englobe l'océan Arctique, qui s'étend sur une surface de 13 millions de km² dont la majeure partie, la banquise est gelée en permanence. En raison du climat polaire les température moyenne de -57°C, de peu de précipitation et d'hivers glaciaux. Cet océan est ceinturé par les territoires du nord de l'Europe (Islande, Spitzberg), de l'Asie (Russie), de l'Amérique (Alaska, Canada) (Voir figure 1). D'autres espaces composent le paysage plus au sud comme des étendues de glace, des toundras, des montagnes, des rivières, des lacs, des zones côtières et les plus grandes forêts au monde (taïga russe)¹. La population locale de la Sibérie au Groenland entre 56°N et 76°N est appelée « Inuits » ou « Eskimos ».

1.1.1 Retour sur le passé historique

La découverte de l'Arctique se serait déroulée en 330 avant J.-C., avec le navigateur grec Pythéas. Parti de Massalia (Marseille), il navigue vers le Nord jusqu'en Islande, mais plus vraisemblablement jusqu'aux îles Shetland. Ce n'est véritablement qu'en 982, qu'un groupe viking dirigé par Erik le rouge fonde une colonie, située au Groenland, « le pays vert ». De plus, les peuples autochtones Inuits, Yupiks, Nénètses et Samis ainsi que d'autres groupes ethniques sont implantés plus au nord. Ces peuples ont développé des cultures adaptées à l'environnement difficile de l'Arctique par l'utilisation de chasse, pêche et d'élevage de rennes. Par la suite les européens ont commencé à explorer l'Arctique au 16e siècle avec la découverte des îles Spitzberg par le néerlandais Willem Barents, dont la mer de Barents porte son nom. Les deux siècles qui suivront seront pour les navigateurs et explorateurs notamment britanniques, canadiens et danois cherchant à découvrir de nouvelles terres comme les îles Aléoutiennes et la côte sud de l'Alaska, de nouveaux détroits (Lancaster, Smith, Jones, Béring) et à établir des routes commerciales. Cependant, ils n'iront pas plus loin que le 77° parallèle nord.

Au début du 19e siècle, les occidentaux (autres que les vikings) rencontrent les eskimos dans la baie de Melville sous le commandement britannique de John Ross et d'Edward Parry, alors qu'ils recherchaient un passage nord-ouest en évoluant au méridien 113°O. Entre 1878 et 1879, le suédois Adolf Erik Nordenskjöld trouve le passage nord-est et franchit le détroit de Béring, alors que le passage nord-ouest ne fut conquis par la mer qu'en 1906 par l'explorateur norvégien Roald Amundsen après un périple de trois ans.

¹ Découvrir l'Arctique, [sans date]. Institut Polaire [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://institut-polaire.fr/fr/arctique/decouvrir-larctique/>

Les Etats-Unis obtiennent l'Alaska à la Russie en 1867, puis en 1925 la Norvège récupère l'administration du Spitzberg aussi appelé Svalbard avec le Traité de Paris. Ce traité aujourd'hui contesté offre aussi un droit d'exploiter aux pays signataires, actuellement utilisé par la Norvège et la Russie. Entre 1937 et 1938 la première base dérivante est établie par le soviétique Ivan Papanine et plusieurs compagnons. Celle-ci dérive pendant neuf mois jusqu'à la mer du Groenland. Par la suite ces stations arctiques dérivantes habitées ont fourni des contributions importantes à l'exploration de l'Arctique.

Le pôle géographique aurait été atteint en 1909 par l'explorateur américain Robert Peary. Cependant ce fait n'étant pas avéré, c'est l'explorateur britannique Sir Wally Herbert qui, en reliant Point Barrow en Alaska en 1968 au Spitzberg en 1969, et passant par le pôle en traîneau, est officiellement reconnu comme le premier homme ayant marché sur le pôle Nord. Le sous-marin nucléaire américain Nautilus traverse quant à lui l'océan Arctique et passe sous le pôle Nord en 1958².

Durant le siècle dernier, les régions arctiques ont commencé à être exploitées pour leurs ressources naturelles, notamment le bois, la fourrure et l'or. Les chasseurs de baleines ont également commencé à s'aventurer dans l'océan Arctique, où ils ont chassé les baleines boréales. L'Arctique est devenu un champ de bataille stratégique pendant la guerre froide, avec l'établissement de bases militaires par les États-Unis et l'Union Soviétique. Au cours des dernières décennies, les préoccupations environnementales ont pris de plus en plus d'importance, en particulier en ce qui concerne le changement climatique et la fonte des glaces de l'océan Arctique. Les pays de l'Arctique ont commencé à coopérer pour protéger la région et à développer des stratégies pour gérer les impacts environnementaux et économiques de l'exploitation des ressources naturelles dans la région.

1.1.2 *Le statut juridique actuel*

L'Arctique est régi par les lois des pays compris dans les zones géographiques situées au nord du cercle polaire arctique (Canada, Danemark avec le Groenland, Finlande, Islande, Norvège, Russie, Suède et les Etats-Unis avec l'Alaska). Il n'existe pas de statut juridique applicable pour l'Arctique, mais plutôt une série de régimes juridiques applicables aux différentes parties de la région en fonction de la situation géographique des Etats concernés.

Le droit international public, comme la Convention des Nation Unies sur le Droit de la Mer (CNUDM), aussi appelé la convention de Montego Bay de 1973, est un instrument qui établit un cadre juridique pour délimiter des zones économiques exclusives (ZEE) en 1982 ainsi que les plateaux continentaux au-delà de 200 milles marins des côtes des Etats côtiers en 1997. Cette convention reconnaît aussi la liberté de naviguer en haute mer avec certaines règles de navigation au sein des ZEE³, sans entraver la navigation sur les détroits. Ce texte de loi est renforcé par la création d'un tribunal international du droit à la mer, gérant les conflits et litiges étatiques. Chaque pays a le droit de ratifier et/ou de signer cette convention. De nos jours les Etats-Unis n'ont toujours pas consenti vouloir être liés, suivre les recommandations ou poursuivre les procédures du CNUDM, s'opposant même à la notion de patrimoine mondial à l'époque de la sortie de ce traité.

D'autres droits internationaux publics peuvent régir les relations entre les Etats vis-à-vis de leur souveraineté territoriale, leur navigation, leurs recherches scientifiques, leur protection de l'environnement et leur exploitation des ressources naturelles. Nous retrouvons par exemple l'organisation maritime internationale créée en 1958, la convention OSPAR sur la

² Découvrir l'Arctique, [sans date]. *Institut Polaire*, Ibid.

³ KAUFMANN, Sven G., 2010. L'océan Arctique et la coopération intergouvernementale non contraignante. Un défi pour la protection internationale de l'environnement. *Revue juridique de l'environnement*. 2010. Vol. 35, n° 4, pp. 627-641.

protection de l'environnement marin de l'Atlantique Nord-Est de 1992, ou encore le code polaire pour réglementer la navigation de 2017.

De plus, une organisation intergouvernementale, le Conseil de l'Arctique, régit les huit Etats arctiques et ses peuples autochtones dès 1996. Cette organisation vise à promouvoir la coopération et la coordination entre les Etats membres sur les questions liées à l'Arctique⁴ (gestion durable des ressources naturelles et la protection de l'environnement) par consensus. Pour cela cette organisation est composée de représentants politiques et scientifiques regroupés en six groupes de travail sur la surveillance, la biodiversité, le changement climatique, l'environnement marin, le développement durable et les contaminants.

Néanmoins, la déclaration d'Ilulissat en 2008 déclare que « l'océan Arctique représente un écosystème unique, pour lequel un rôle prédominant de protection incombe aux cinq Etats côtiers », mais reste insuffisante notamment dans la gestion de la pollution. Le régime de la CNUDM pourrait se substituer au statut juridique de *lege ferenda* (ce que devrait être la loi), prenant son inspiration du statut actuel de l'Antarctique de « réserve naturelle, consacrée à la paix et à la science », appliqué cette fois à une mer de glace peuplée d'autochtones. Cette mesure interdirait toute activité économique, opération polluante et le « gel » des revendications territoriales. Cependant ceci n'est pas envisageable par les Etat souverains qui ne voient pas la nécessité d'un nouveau régime juridique international intégral pour régir l'océan Arctique, quand la CNUDM prévoit pour eux un cadre solide d'une gestion responsable et de droits non contraignants à leur rencontre⁵.

Nous voyons ainsi à travers ce prisme juridique que la région arctique est loin d'être un « Far West », une zone dérégulée où une compétition enragée sans foi ni loi serait possible. Et si la compétition devait avoir lieu, quels seraient les trésors convoités par les Etats riverains ?

1.2 Les ressources naturelles

Au-delà d'être un immense réservoir d'eau douce dont le Groenland abriterait 10% des ressources en eau douce de la planète, la région de l'Arctique possède d'autres ressources naturelles que nous allons détailler ci-dessous.

1.2.1 Les énergies fossiles

Selon une étude de 2008 du Service géologique des Etats-Unis (USGS), l'Arctique représenterait l'équivalent de 412 milliards de barils de pétrole et de gaz. Au-delà du cercle polaire arctique, il resterait à découvrir 13% des ressources pétrolières et 30% des ressources gazières mondiales. L'étude de l'USGS ne tient pas compte des gaz et pétroles de schiste dont la quantité en Sibérie orientale reste à quantifier ou encore des sables bitumeux présents dans la région arctique⁶ (cf. annexe 1).

1.2.2 Les minéraux et les métaux

Les études géologiques de la région font apparaître des ressources comme le zinc, le fer, le plomb, le nickel, l'étain, le platine, l'uranium, le diamant, l'or et d'autres terres rares. Le Groenland à lui seul représenterait entre 12 et 25% des réserves mondiales de terres rares⁷. Au Canada par exemple, le gisement de fer de Mary River, découvert en 1962, comprend 309

⁴ Le Cercle Polaire - Vers une gouvernance de l'Océan Arctique, [sans date]. [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.lecerclepolaire.com/fr/documentation/articles/archives-articles/law/917-vers-une-gouvernance-de-l-ocean-arctique>

⁵ Découvrir l'Arctique, [sans date]. *Institut Polaire*, Ibid.

⁶ MERED, Mikaa, 2019. Les mondes polaires (p. 153), PUF. ISBN 978-2-13-082498-5.

⁷ Arctique : Préoccupations européennes pour un enjeu global, 2023. *Sénat* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.senat.fr/rap/r13-684/r13-684.html>

millions de tonnes de réserves prouvées et 90 mégatonnes de réserves probables. Quant à la mine de Red Dog en Alaska, celle-ci exploite le plus important gisement de zinc au monde⁸ (cf. annexe 1).

1.2.3 *La faune, la chasse et la pêche*

La région Arctique abrite différentes espèces d'animaux sauvages. On retrouve son emblème, l'ours polaire dont l'Arctique est son seul habitat sur Terre, mais aussi le loup arctique, le renard arctique, le lemming, le renne et le bœuf musqué. Côté mer, on y trouve les ressources halieutiques suivantes : le saumon du pacifique, le phoque, la baleine, le dauphin, le béluga et le morse.

La pêche du saumon au printemps, la chasse au morse, au phoque ou à l'ours polaire de février à juillet lorsque la banquise est la plus épaisse et la chasse automnale et hivernal du bœuf musqué permettent entre autres de nourrir les populations autochtones, de les protéger du froid avec les peaux de bêtes et de faire perdurer les traditions ancestrales. Mais au-delà de l'augmentation des dangers de la chasse par une banquise risquant de s'effondrer sous les pas des chasseurs, l'insécurité alimentaire rôde par le changement climatique planétaire.

Les ressources naturelles qu'offre l'Arctique attire les convoitises de ses différentes parties prenantes que nous allons détailler maintenant.

1.3 Chacun veut sa part de banquise : les parties prenantes de l'Arctique

1.3.1 *Du froid dans les relations internationales : le Conseil de l'Arctique fragilisé*

Créé en 1996 par la Déclaration d'Ottawa, le Conseil de l'Arctique est une instance intergouvernementale avec une présidence tournante, qui réunit 14 membres dont huit Etats mais aussi six associations de peuples autochtones. Il avance par consensus autour de questions économiques, sociales, environnementales, et de développement durable pour la région arctique. Il faut distinguer trois types d'Etats dans ce conseil : les Etats membres ayant une ZEE, les Etats-membres n'ayant pas de ZEE et les Etats observateurs.

On retrouve parmi les Etats ayant des droits concernant une ZEE, et donc membres permanents du Conseil de l'Arctique le Canada, le Royaume du Danemark à travers le Groenland, la Norvège, la Russie ainsi que les Etats-Unis d'Amérique à travers la région de l'Alaska. A cela s'ajoutent trois Etats membres permanents mais n'ayant pas de ZEE : la Finlande, l'Islande et la Suède (cf. annexe 2).

Les Etats observateurs, 13 au total, peuvent assister à toutes les réunions du Conseil sans droit de vote. On peut ainsi lister l'Allemagne, les Pays-Bas, la Pologne et le Royaume-Uni en 1998, la France en 2000, l'Espagne en 2006, la Chine, l'Inde, l'Italie, le Japon, la Corée du Sud et Singapour en 2013, et enfin la Suisse en 2017⁹. Ce statut d'observateur est accordé au consensus par les Etats membres aux entités dont ils estiment qu'elles peuvent contribuer à leurs travaux. Être un Etat observateur est un premier pas pour exercer une influence au sein du Conseil de l'Arctique.

Le Conseil de l'Arctique est reconnu pour son unité et sa capacité à faire consensus. Et pourtant en 2019, pour la première fois depuis sa création en 1996, les huit ministres des affaires étrangères n'arrivaient pas à s'entendre sur une déclaration commune. En effet, à l'issue de la présidence finlandaise le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo avait, lors d'un discours

⁸ LASSERRE, Frédéric et PIC, Pauline, [sans date]. EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES DANS L'ARCTIQUE. .

⁹ Conseil de l'Arctique, 2022. *Géococonfluences* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/conseil-de-l-arctique> ISSN : 2492-7775

virulent¹⁰, pointé du doigt la présence chinoise dont le pays s'affirme être une puissance « presque Arctique » ainsi que les positions canadiennes et russes concernant les passages maritimes¹¹. De plus, depuis le 24 février 2022, date de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le mythe de « l'exception arctique », l'idée selon laquelle le pôle Nord serait une zone de paix et cela malgré les perturbations extérieures, est mis à rude épreuve. En effet, les États membres du Conseil de l'Arctique (hormis la Russie) ont publié une déclaration condamnant les actions de la Russie en Ukraine¹². La Russie étant présidente du Conseil de l'Arctique depuis mai 2021 voit ainsi le Conseil suspendre ses activités, paralysant la coopération en Arctique et rompant toute confiance entre la Russie et les autres États membres¹³.

1.3.2 Les populations indigènes sans frontières étatiques

La population en Arctique s'élèverait à 4 millions de personnes, dont 500 000 d'après National Géographique réparties en différents peuples et ethnies, plus ou moins nombreuses. Les populations indigènes sont sous la tutelle des États dont elles sont comprises. Regroupées en associations pour promouvoir leurs droits, elles sont des membres permanents du Conseil de l'Arctique, soit six associations de peuples autochtones comme l'association internationale des Aléoutes qui compte 18 000 personnes de différents peuples à la fois d'Alaska et de Russie depuis 1998. Les Inuits Tapiriit Kanatami au Canada sont représentés par plus de 50 000 inuits de 51 communautés différentes depuis 1971. Mais il y a aussi le Conseil Athabaskan Arctique qui regroupe 45 000 individus, 18 organisations d'Amérindiens d'Alaska, du Yukon et du nord-ouest du territoire. Nous retrouvons également le Conseil International Gwich'in créé en 1999 pour 9 000 personnes issues des mêmes territoires. L'Association Russe des peuples/populations autochtones du Nord, de la Sibérie et de l'Extrême-Orient quant à elle regroupe 250 000 individus de 40 ethnies dès les années 1990 (RAIPON). Le Conseil Circumpolaire Inuit a été créé en 1977 pour promouvoir et défendre les droits et intérêts Inuits tout en assurant le développement de leur culture unifiée au sein du Groenland, du Canada, de l'Alaska et du Tchoukotka Russe. Enfin, les Sames sont les derniers peuples autochtones d'Europe et sont répartis en Norvège, Suède, Finlande et Russie. Rattachés aux institutions politiques, certains conseils Sames ont plus de poids dans les décisions parlementaires nationales et plus de droits que les autres conseils¹⁴. De la Sibérie à l'Alaska, ces habitants parlent le yupik, quand de l'Alaska au Groenland, ils parlent inupiak. Les Inuits au nombre de 150 000 sont rattachés politiquement à la Russie, les États-Unis, le Canada et le Groenland¹⁵ (cf. annexe 3).

Au-delà des États membres et observateurs ainsi que des associations représentant les différents peuples autochtones du Conseil de l'Arctique, d'autres puissances et organismes s'intéressent également à la région.

¹⁰ Looking North: Sharpening America's Arctic Focus, [sans date]. *United States Department of State* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://2017-2021.state.gov/looking-north-sharpening-americas-arctic-focus/>

¹¹ SAILLOFEST, Marin, 2021. Présidence russe au Conseil de l'Arctique : le réveil d'un géant. *Le Grand Continent* [en ligne]. 31 mai 2021. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://legrandcontinent.eu/fr/2021/05/31/presidence-russe-au-conseil-de-larctique-le-reveil-dun-geant/>

¹² Joint Statement on Arctic Council Cooperation Following Russia's Invasion of Ukraine, [sans date]. *United States Department of State* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.state.gov/joint-statement-on-arctic-council-cooperation-following-russias-invasion-of-ukraine/>

¹³ Quand la guerre en Ukraine bouleverse la coopération en Arctique, 2022. *Geo.fr* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.geo.fr/geopolitique/quand-la-guerre-en-ukraine-bouleverse-la-cooperation-en-arctique-210465>

¹⁴ DUBREUIL, Antoine, 2014. La construction de territoires identitaires régionaux et locaux en Arctique. *Prospective et stratégie*. 2014. Vol. 45, n° 1, pp. 157-174.

¹⁵ Découvrir l'Arctique, [sans date]. *Institut Polaire*, Ibid.

1.3.3 L'Arctique ne les laisse pas de glace : ses autres parties prenantes

Avec l'élargissement des membres observateurs au Conseil de l'Arctique en 2013, beaucoup de puissances se sont intéressées à cette opportunité du fait de sa richesse en ressources. Pour légitimer leur adhésion elles invoquent des raisons telles que la coopération scientifique et les préoccupations climatiques¹⁶, les plus notables étant listées ci-dessous.

Le Japon avec sa politique sur l'Arctique « Japan's Arctic policy » cherche à assurer l'accès aux ressources pour appuyer son développement technologique et concurrencer la Chine¹⁷.

L'Inde souhaite accéder aux ressources énergétiques, mais également aux routes maritimes polaires. L'enjeu majeur est de concurrencer la Chine dans ses partenariats avec la Russie¹⁸.

Les Emirats Arabes Unis ne cachent pas leur intérêt pour la région polaire, en organisant un forum en association avec son ministère du changement climatique et de l'environnement¹⁹. Les rapprochements avec Moscou et leur volonté d'investir sur la route maritime du nord montrent des ambitions au-delà des raisons climatiques²⁰.

Le World Wide Fund for nature (WWF) agit directement pour la sauvegarde des espèces de la région²¹. L'organisation non gouvernementale recommande de ne pas exploiter les ressources naturelles de la région en proposant des zones de sauvegardes où la présence humaine serait interdite.

¹⁶ Le Japon et l'Arctique : des ambitions plus affirmées dans un contexte de rivalité stratégique avec la Chine, 2018. *Observatoire de l'Arctique* [en ligne]. [Consulté le 2 juin 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.observatoire-arctique.fr/analyses-regionales/japon-larctique-ambitions-plus-affirmees-contexte-de-rivalite-strategique-chine/>

¹⁷ LE BRUN, Hélène, 2021. *Stratégie nationale et acteurs de la recherche en Arctique du Japon* [en ligne]. Ambassade de France au Japon. Disponible à l'adresse : https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_d_ambassade_-_strategie_nationale_et_acteurs_de_la_recherche_en_arctique_du_japon_cle83ddaa.pdf

¹⁸ BANZET, 2022. Jusqu'où ira le partenariat entre l'Inde et la Russie dans l'Arctique ? *Recherches Arctiques* [en ligne]. 5 juillet 2022. [Consulté le 2 juin 2023]. Disponible à l'adresse : <https://recherchespolaires.inist.fr/jusquou-ira-le-partenariat-entre-linde-et-la-russie-dans-larctique/>

¹⁹ Arctic Circle Abu Dhabi Forum, [sans date]. [en ligne]. [Consulté le 2 juin 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.arcticcircle.org/forums/arctic-circle-abu-dhabi-forum>

²⁰ EMIRATS ARABES UNIS/RUSSIE : Pétrole, Arctique et opérations spéciales : comment Abou Dhabi soigne sa relation particulière avec Moscou - 08/03/2022, 2022. *Intelligence Online* [en ligne]. [Consulté le 2 juin 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.intelligenceonline.fr/grands-contrats/2022/03/08/petrole-arctique-et-operations-speciales--comment-abou-dhabi-soigne-sa-relation-particuliere-avec-moscou,109738569-eva>

²¹ L'Arctique, une région sous pression | WWF France, [sans date]. [en ligne]. [Consulté le 2 juin 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.wwf.fr/espaces-prioritaires/arctique>

2 Entre guerre économique et sauvegarde écologique

2.1 La propriété nationale avant l'usufruit commun : sécuriser les ressources et sécuriser les territoires

2.1.1 La Russie

Le réchauffement climatique est une aubaine pour la Russie. En effet avec la fonte des glaces arctiques pendant une grande période de l'année, deux axes de développement ont été impulsés par le Kremlin : d'une part la mise en place du « passage du nord-est » le long des côtes russes et d'autre part l'exploitation des ressources minières et pétrolières de la région jusque-là inaccessibles²². Cet ensemble se met en place dans une grande stratégie de développement industriel et commercial à l'échelle de l'ensemble Russo-Asiatique, qui vise à faire de la Russie une puissance de premier ordre au niveau international : être la plus grande puissance au niveau arctique leur permettra de parvenir au même niveau que les Etats-Unis ou la Chine. L'ensemble des projets liés à l'Arctique représentent 20% du PIB russe ; on en compte environ 250, terminés, en cours ou à venir²³.

La « route maritime du nord » est l'un des projets les plus anciens et des plus ambitieux de la Russie. Il consiste en la création et le maintien d'une voie navigable plus courte entre Asie et Europe, le long du littoral russe. Malgré les difficultés à surmonter, un tel trajet a été imaginé dès le 18^e siècle. Il présente l'avantage décisif de réduire de 40% la longueur de navigation par rapport au passage par le canal de Suez ou de Panama²⁴ (cf. annexe 4).

Pour atteindre cet objectif d'une voie navigable toute l'année, la Russie développe ses capacités dans deux directions : la construction d'une flotte de brise-glaces à propulsion nucléaire et la création ou la réactivation de ports maritimes et d'installations de garde-côtes tout au long du littoral²⁵. En 2018 la Russie possédait 53 brise-glaces, dont six vaisseaux à propulsion nucléaire²⁶ et Vladimir Poutine a lancé fin 2022 la production d'une nouvelle génération de brise-glaces, genre de brise-glaces considéré comme « le plus grand » et « le plus puissant au monde » et qui seront construits par le groupe Rosatom²⁷. Avec cette flotte de brise-glaces, la Russie a en sa possession plus de navires opérationnels que le reste du monde et c'est également la seule nation qui dispose de brise-glaces nucléaires (cf. annexe 5). A travers son projet de route maritime du nord, la Russie profite pleinement de son avantage géographique et technologique pour maîtriser cet axe de communication et se mettre en position de force dans le commerce international.

D'autre part l'économie russe repose principalement sur l'exploitation et l'exportation de pétrole et de gaz. Dans cette perspective, le plus important des investissements de la Russie en Arctique est le projet qui vise à exploiter les gisements de la péninsule de Yamal. Ce projet

²² PASQUIER, Daniel, 2021. Dans l'océan Arctique, la Russie ne perd pas le nord. *Revue Défense Nationale*. 2021. Vol. 838, n° 3, pp. 107-114. DOI [10.3917/rdna.838.0107](https://doi.org/10.3917/rdna.838.0107).

²³ Chine - Évolutions de la stratégie chinoise dans le Grand Nord : décryptage du livre blanc sur l'Arctique, 2018. *Observatoire de l'Arctique* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.observatoire-arctique.fr/analyses-regionales/chine-evolutions-de-strategie-chinoise-grand-nord-decryptage-livre-blanc-larctique/>

²⁴ VAGUET, Yvette, 2021. Fronts et frontières en Arctique, quelle singularité ? *Géoconfluences* [en ligne]. décembre 2021. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/arctique/articles-scientifiques/fronts-et-frontieres-en-arctique> ISSN : 2492-7775

²⁵ VALANTIN, Jean-michel, 2017. *Géopolitique d'une planète dérégulée. Le choc de l'Anthropocène*. Média Diffusion. ISBN 978-2-02-137005-8. p. 85

²⁶ La flotte mondiale de navires brise-glaces, 2018. *Conseil québécois d'Études géopolitiques* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://cqegeiulaval.com/la-flotte-mondiale-de-navires-brise-glaces/>

²⁷ Que sait-on des brise-glace nucléaires dont la Russie veut se servir pour dominer l'Arctique ? - Edition du soir Ouest-France - 02/03/2023, 2023. *Ouest-France.fr* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.ouest-france.fr/leditiondusoir/2023-03-02/que-sait-on-des-brise-glace-nucleaires-dont-la-russie-veut-se-servir-pour-dominer-l-arctique-0710177a-8d4e-4b65-8441-79f3014f7ae5>

est au cœur de l'économie russe, comme le montre la proximité entre gouvernants et dirigeants des géants du pétrole russe. L'exemple le plus évident de ces liens est personnalisé par Dmitri Medvedev qui a dirigé Gazprom avant de devenir premier ministre de Vladimir Poutine en 2003. De la même manière, le PDG de Rosneft est vice-premier ministre de Russie et ancien membre du KGB. Ces deux compagnies nationales qui dominent le secteur des hydrocarbures sont donc suivies de près par le Kremlin²⁸.

2.1.2 Les Etats-Unis

Pendant la Guerre Froide, les Etats-Unis étaient très actifs en Arctique en s'appuyant principalement sur l'Alaska, considérée comme zone tampon face à l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS). Mais avec la chute de l'URSS, les Etats-Unis ne voyaient plus d'intérêts à cette zone inhospitalière et difficile d'accès. Par ailleurs, la non-signature de la CNUDM signe de leur désintérêt pour l'océan Arctique²⁹. Cette politique attentiste qui va durer jusqu'aux années 2000 crée un important retard par rapport aux autres pays circumpolaires tant du point de vue économique comparé à la Chine ou même du point de vue militaire face à la Russie³⁰. La doctrine américaine de la liberté de navigation sur toutes les mers et océans amène Washington à contester les revendications territoriales sur les deux routes maritimes arctiques, à savoir le Canada sur le passage du Nord-Ouest (PNO) et la Russie sur la Route Maritime du Nord (RMN).

Au début des années 2010, les Etats-Unis se trouvent en position de faiblesse, par le fait de ne pas avoir signé la CNUDM, ce qui les empêche de revendiquer l'extension de leur souveraineté sur la zone arctique en s'appuyant sur les plaques continentales³¹. Pour défendre leur position, les Etats-Unis soutiennent l'élargissement du Conseil de l'Arctique à des pays ambitieux concernant l'Arctique (Chine, Inde, Japon, Corée du Sud)³². Ces pays vont appuyer les revendications des Etats-Unis quant à la libre circulation sur les routes maritimes de l'Arctique.

Avec les guerres successives de Crimée et d'Ukraine menées par la Russie, les États-Unis réaffirment leur politique de renforcement de leurs capacités militaires dans la zone pour une meilleure dissuasion et la défense de leur territoire³³. Cette attitude se voit confirmer par le positionnement du porte-avions "USS Gerald R. Ford" dans le fjord d'Oslo³⁴ ces derniers jours.

²⁸ VALANTIN, Jean-michel, Ibid., pp. 87-88

²⁹ Convention de Montego Bay (CNUDM) et droit de la mer, 2023. *Géococonfluences* [en ligne]. [Consulté le 31 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/montego-bay> ISSN : 2492-7775

³⁰ FOTYGA, Anna, [sans date]. RAPPORT sur l'Arctique: perspectives, problématiques et enjeux de sécurité | A9-0239/2021 | Parlement européen. [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/A-9-2021-0239_FR.html

³¹ CALMELS, Christelle, 2018. Les États-Unis et l'Arctique : de l'hibernation à l'engagement. *Politique étrangère*. 2018. Vol. Été, n° 2, pp. 145-157. DOI [10.3917/pe.182.0145](https://doi.org/10.3917/pe.182.0145).

³² Conseil de l'Arctique, 2022. *Géococonfluences* [en ligne]. [Consulté le 31 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/conseil-de-l-arctique> ISSN : 2492-7775

³³ La stratégie nationale des États-Unis pour la région de l'Arctique, [sans date]. *United States Department of State* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.state.gov/translations/french/la-strategie-nationale-des-etats-unis-pour-la-region-de-larctique/>

³⁴ MORTEO, Carlotta, 2023. Le porte-avions américain «USS Gerald R. Ford» en escale à Oslo sur fond de tensions dans l'Arctique avec Moscou. *RFI* [en ligne]. 25 mai 2023. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.rfi.fr/europe/20230525-le-porte-avions-am%C3%A9ricain-uss-ford-en-escale-%C3%A0-oslo-sur-fond-de-tensions-dans-l-arctique-avec-moscou>

2.1.3 Le Canada

Toute la stratégie du Canada concernant la zone arctique est dans son titre : « Notre Nord, notre patrimoine, notre avenir »³⁵. Pour s'en assurer, il défend une politique de non-ingérence des autres pays, afin de développer son propre territoire. C'est pour cela qu'Ottawa s'oppose à l'implication de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) dans la zone arctique, suivant en cela les États-Unis³⁶.

Son principal défi est de faire face à l'appétit croissant de la Russie et de la Chine³⁷. Pour cela, le Canada vise à augmenter son influence dans la zone, principalement en revendiquant un plateau continental étendu dans l'océan Arctique. Pour concurrencer la RMN, le Canada affirme sa souveraineté sur le PNO qu'il considère comme faisant partie de ses eaux intérieures.

Cette revendication est contestée par les États-Unis qui le considèrent comme une route maritime internationale. Pour endiguer ces contestations, le Canada mène une politique d'influence sur les peuples autochtones de l'archipel Arctique³⁸ afin d'asseoir sa souveraineté. Cela passe par des politiques d'amélioration des infrastructures et le recrutement d'autochtones parmi les Rangers pour assurer la couverture réseau des zones habitées³⁹.

2.1.4 La Chine

Depuis le début des années 2000, la Chine a pris conscience que son modèle économique montrait des signes d'essoufflement, jusqu'à atteindre en 2019 son plus bas niveau de croissance depuis 1990⁴⁰. Ce ralentissement a encore été amplifié depuis la pandémie de Covid-19, qui a montré la dépendance des autres puissances industrielles aux capacités de production chinoises.

En réaction, les autorités chinoises ont lancé en 2013 le projet BRI⁴¹ (nouvelles routes de la soie : Belt and Road Initiative) avec comme premier objectif de réduire la pression sur les ressources intérieures en matières premières de la Chine, mais aussi de varier les sources d'approvisionnement en énergie pour réduire la dépendance face au Moyen-Orient.

L'Arctique entre en plein dans cette orientation, en ouvrant de nouvelles routes maritimes plus directes entre la Chine et ses marchés à l'Ouest, ainsi qu'en offrant de nouveaux approvisionnements en hydrocarbures et en minéraux.

Officieux dans les années 2000, cet intérêt de la Chine pour la région Arctique est vite devenu une source de préoccupation pour toutes les puissances arctiques. Dans l'objectif de justifier l'expansion de ses intérêts dans la région polaire, Pékin use d'un discours qui se veut rassurant. A travers les nombreuses recherches scientifiques, la Chine vise à influencer

³⁵ GOVERNMENT OF CANADA, Public Services and Procurement Canada, [sans date]. Information archivée dans le Web. [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : https://publications.gc.ca/site/archived-archived.html?url=https://publications.gc.ca/collections/collection_2009/aicn-inac/R3-72-2008.pdf

³⁶ RUNGE OLESEN, Mikkel, 2017. Comprendre les rivalités arctiques. FABRE, Sophie (trad.), *Politique étrangère*. 2017. Vol. Automne, n° 3, pp. 15-25. DOI [10.3917/pe.173.0015](https://doi.org/10.3917/pe.173.0015).

³⁷ LASSERRE, Frédéric, 2019. Enjeux pour la souveraineté canadienne dans l'Arctique : le poids des stratégies russe et chinoise. Rapport présenté au Comité permanent des Affaires étrangères et du développement international, Ottawa. [en ligne]. 2019. [Consulté le 30 mai 2023]. DOI [10.13140/RG.2.2.17960.42241](https://doi.org/10.13140/RG.2.2.17960.42241). Disponible à l'adresse : <http://rgdoi.net/10.13140/RG.2.2.17960.42241>

³⁸ GENEST, Philippe et LASSERRE, Frederic, 2015. Souveraineté, sécurité, identité: éléments-clés du discours du gouvernement canadien sur l'Arctique. *Canadian Foreign Policy Journal*. 2 janvier 2015. Vol. 21, n° 1, pp. 64-84. DOI [10.1080/11926422.2014.934853](https://doi.org/10.1080/11926422.2014.934853).

³⁹ ICI.RADIO-CANADA.CA, Zone Société-, [sans date]. Internet haut débit accessible à seulement 31,3 % des Autochtones. *Radio-Canada.ca* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/1463260/internet-crtc-autochtones-reserve>

⁴⁰ *Les mutations économiques de la Chine depuis 20 ans*, 2020. [en ligne]. Analyse du développement économique de la Chine. République Française - Ministère de l'économie et des finances. Disponible à l'adresse : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/725c4a9a-2f6f-4da7-9896-5c5df852e1f5/files/a70c83f3-538f-4d70-a293-e77638203e98>

⁴¹ SCHIELE, Alexandre, 2022. Les nouvelles routes de la soie... vues de Chine. . 14 septembre 2022. Vol. Regards géopolitiques, pp. 2-11.

l'opinion publique mondiale et s'appuie sur ces nombreuses contributions pour s'autoproclamer « Etat proche de l'Arctique »⁴². Toutes ces initiatives ont permis à Pékin de gagner le statut de membre observateur du conseil de l'Arctique en 2013. Avec l'acquisition de ce nouveau statut, la Chine a mis pleinement en lumière ses ambitions, qui ont été officialisées par la publication du livre blanc sur les objectifs de la Chine dans l'Arctique en 2018⁴³, qui visait également à rassurer les partenaires quant à ses intentions. A travers les investissements dans tous les pays arctiques (qui atteignent près de 90 milliards d'USD), Pékin assure de plus en plus sa position dans la région. Tous les pays arctiques sont concernés, mais la Russie ressort comme premier bénéficiaire, même si tous les montants investis ne sont pas rendus publics. Après la Russie, ce sont les pays nordiques qui connaissent les plus gros investissements, car leur situation démographique et économique est plus favorable. Les négociations pour les ressources naturelles et les investissements dans les infrastructures y demandent moins de concessions que pour le Canada ou les Etats Unis⁴⁴.

2.1.5 L'Union Européenne

L'Union Européenne (UE) est dépendante de l'Arctique pour plusieurs ressources stratégiques : l'énergie avec le gaz et le pétrole russes, mais aussi pour leur transport, car c'est une zone de transit pour les hydrocarbures⁴⁵.

D'autre part, l'UE est grande consommatrice de ressources halieutiques de l'Arctique. Bien qu'on lui ait refusé le statut de membre observateur au Conseil de l'Arctique, l'UE cherche à exercer son influence autrement, comme cela sera détaillé plus loin. Sa puissance diplomatique constitue son principal outil d'influence⁴⁶. La lutte contre les émissions de gaz à effet de serre (GES) au niveau global ainsi que la coopération internationale en matière de politique maritime et de réglementation de la pêche, en constituent les principaux axes. L'UE s'appuie également sur la présence de trois de ses pays membres, le Danemark, la Suède et la Finlande au Conseil de l'Arctique ainsi que de ses pays observateurs, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Pologne, la France, l'Espagne, et l'Italie, pour y faire valoir ses positions.

2.1.6 Aubaine économique, quelle réalité ?

À travers les stratégies des différents pays, on pourrait penser que la zone est un Eldorado pour de nombreuses ressources comme la pêche, les hydrocarbures et les terres rares. Mais la réalité est plus nuancée. En effet, les ressources arctiques restent difficiles d'accès. Elles nécessitent de développer des technologies de pointe et occasionnent des investissements massifs.

De plus, la marée noire tragique et coûteuse de Deepwater Horizon, qui a coûté 31 milliards d'euros à BP en 2010, a refroidi les espoirs d'exploitation en haute mer pour bon nombre de géants pétroliers. À cela s'ajoutent encore les conditions hostiles à l'Homme pendant une très grande partie de l'année : l'obscurité, le froid, et les icebergs.

Alors que beaucoup de pays capitalisent sur les nouvelles routes maritimes, les chiffres du trafic maritime arctique restent quant à eux très modestes malgré le recul de la glace. Contrairement aux idées préconçues, la navigation arctique n'attire pas encore les compagnies

⁴² Convention de Montego Bay (CNUDM) et droit de la mer, 2023. *Géoconfluences*, *Ibid*.

⁴³ Chine - Évolutions de la stratégie chinoise dans le Grand Nord : décryptage du livre blanc sur l'Arctique, 2018. *Observatoire de l'Arctique* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.observatoire-arctique.fr/analyses-regionales/chine-evolutions-de-strategie-chinoise-grand-nord-decryptage-livre-blanc-larctique/>

⁴⁴ OLGA, Alexeeva et FRÉDÉRIC, Lasserre, 2022. China and the Arctic in the frame of the BRI. . 2022. Vol. Regards géopolitiques, pp. 12-30.

⁴⁵ HEININEN, Lassi, EXNER-PIROT, Heather et PLOUFFE, Joël, 2013. ARCTIC YEARBOOK 2012. *Polar Record*. 13 août 2013. Vol. 50. DOI [10.1017/S0032247413000569](https://doi.org/10.1017/S0032247413000569).

⁴⁶ SCHELLEKENS, Marie-Ange, 2019. L'Union européenne et les défis de l'Arctique : l'apport de la politique intégrée de l'UE pour l'Arctique. *Revue juridique de l'environnement*. 2019. Vol. 44, n° 2, pp. 291-306.

de transport, à cause des difficultés de navigation, du besoin de navires adaptés et du coût de l'accompagnement par les navires brise-glaces. L'aubaine annoncée ne tenait pas compte du fait que « la distance seule est rarement une variable prédictive de changements stratégiques⁴⁷ ». Seul le trafic à destination de la zone a connu une augmentation. Cette vision de routes maritimes très fréquentées dans l'Arctique reste encore utopique comme l'illustre le statu quo qui s'instaure dans les faits entre le Canada et les États Unis sur le PNO⁴⁸.

2.2 Quand les ambitions déstabilisent la coopération, l'exception prend-elle fin ?

2.2.1 L'Arctique est russe...enfin presque !

L'Arctique fait partie de l'identité de la Russie depuis des siècles. Des explorateurs de nationalité Russe ont fait d'importantes découvertes dans la région⁴⁹. La possession par la Russie d'un sixième de la masse continentale mondiale, y compris l'Arctique, a été une source de fierté, et la territorialité est devenue un marqueur clef de l'État et de l'identité russes. Contrairement à la Sibérie où le commerce des fourrures a longtemps été profitable, cette zone a été en premier lieu un atout symbolique plutôt que matériel, et elle était une promesse et un projet symbolique pour la Russie au cours des siècles. Dans les années 1920 à 1960, l'Union soviétique a cherché à transformer cette ressource symbolique en un programme de développement territorial. Au cours de cette période, le gouvernement soviétique a créé des ministères spéciaux pour la route maritime du Nord (Sevmorput) et a déclaré que toutes les terres et les îles de l'océan Arctique jusqu'au pôle Nord étaient des territoires soviétiques⁵⁰. C'est sur cette base que la politique arctique de la Russie de Vladimir Poutine s'appuie en poursuivant une double stratégie fondée sur un équilibre entre soft et hard power pour affirmer ses revendications territoriales et sa position d'acteur dominant dans la région.

Il convient de rappeler que l'Arctique est une région qui a longtemps été considérée comme un espace de coopération et de stabilité, caractérisé par la coopération entre les États riverains de la région et la gestion pacifique des conflits. Cependant, l'intérêt croissant pour la région, en particulier pour ses ressources naturelles, a conduit à une intensification des rivalités géopolitiques et des tensions entre les États riverains.

Dans ce contexte, le dépôt d'un drapeau en titane aux couleurs de la Russie au fond de l'océan Arctique en 2007⁵¹ a été utilisé par Moscou comme un moyen d'affirmation de sa souveraineté sur l'Arctique et une réponse à la revendication de territoires arctiques par les autres États riverains. Pour légitimer cette action la Russie a avancé des arguments historiques, géographiques et géologiques pour justifier ses prétentions territoriales dans l'Arctique. Le dépôt du drapeau russe en titane a donc été interprété comme un moyen symbolique de renforcer la position de la Russie dans la lutte pour l'Arctique et d'affirmer sa présence dans une zone qui lui est stratégiquement importante⁵². Dans cette même logique d'actes performatifs pour démontrer les ambitions territoriales de la Russie dans l'Arctique, nous pouvons citer le relais

⁴⁷ LASSERRE, Frédéric, 2019. Le retour du mythe des passages arctiques : quel trafic maritime dans l'Arctique au XXIe siècle ? *Nordiques*. 1 mai 2019. N° 37, pp. 9-23. DOI [10.4000/nordiques.422](https://doi.org/10.4000/nordiques.422).

⁴⁸ GARCIN, Thierry, 2014. Où en est la course à l'Arctique ? *Revue internationale et stratégique*. 2014. Vol. 95, n° 3, pp. 139-147. DOI [10.3917/ris.095.0139](https://doi.org/10.3917/ris.095.0139).

⁴⁹ SNEGUR, Julia, 2010. Le pôle Nord des Russes. *Outre-Terre*. 2010. Vol. 25-26, n° 2-3, pp. 487-501. DOI [10.3917/oute.025.0487](https://doi.org/10.3917/oute.025.0487).

⁵⁰ TYNKKYNNEN, Veli-Pekka, TABATA, Shinichiro, GRITSENKO, Daria et GOTO, Masanori, 2018. *Russia's Far North: The Contested Energy Frontier*. Routledge. ISBN 978-1-351-34901-7. Chap. 13, p.228

⁵¹ La Russie plante son drapeau sous la banquise du pôle Nord, 2007. *Le Monde* [en ligne]. Disponible à l'adresse : https://www.lemonde.fr/a-la-une/portfolio/2007/08/02/la-russie-plante-son-drapeau-sous-la-banquise-du-pole-nord_941444_3208.html

⁵² LASSERRE, Frédéric (éd.), 2010. *Passages et mers arctiques: Géopolitique d'une région en mutation* [en ligne]. 1. Presses de l'Université du Québec. [Consulté le 30 mai 2023]. ISBN 978-2-7605-2562-7. Disponible à l'adresse : <http://www.jstor.org/stable/10.2307/j.ctv18pgt18>

de la flamme olympique de Sotchi en 2014⁵³. En plus de susciter le patriotisme et le soutien au gouvernement, le passage par le pôle Nord du relais via un brise-glace nucléaire a été l'occasion pour la Russie de montrer au monde entier sa capacité technologique à faire face aux contraintes de l'Arctique tout en nourrissant le soft power Russe dans sa revendication de l'Arctique⁵⁴. A travers les médias et le cinéma, la Russie, pays résilient qui surmonte des paysages vastes et rudes, est considérée comme un symbole de la force et de l'endurance russes. C'est dans cette logique que le Président Poutine construit son image d'un dirigeant au cœur des affaires de l'arctique⁵⁵.

Pour assurer ses planifications économiques la Russie prône et participe activement à la coopération internationale dans la région. Elle participe par exemple à de nombreux moyens de sécurité civile : sauvetage (SAR : Search And Rescue), surveillance radar et soutien à la navigation⁵⁶.

Cependant, Moscou ne cache pas qu'elle vit la situation géopolitique autour du pôle Nord comme un enclavement. En précipitant l'adhésion de la Finlande à l'OTAN à cause de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, celle-ci renforce encore ce sentiment d'être agressé⁵⁷. Le Kremlin cherche donc à renforcer ses positions en (ré)activant de nombreuses bases militaires, en étoffant sa flotte, mais aussi en recherchant de nouvelles alliances. Comme le précise Marlène Laruelle, « la remilitarisation des côtes arctiques a également progressé, avec la réouverture depuis 2014 de quatorze bases aériennes (la plupart étaient hors d'usage depuis la chute de l'URSS), dont six nouvelles bases militaires le long de la route maritime du Nord, pensées comme des soutiens logistiques à la flotte du Nord⁵⁸ » (cf. annexe 6).

Des intérêts communs autour de l'Arctique ont ainsi poussé à une nouvelle alliance avec la Chine, illustrée par l'accord signé avec la Chine à Mourmansk en avril 2023⁵⁹.

2.2.2 L'émancipation du Groenland

« C'est une grosse transaction immobilière qui serait stratégiquement intéressante⁶⁰. » Voici comment le 45e président des États-Unis d'Amérique, Donald Trump, a justifié son offre de rachat du Groenland auprès du Royaume du Danemark en août 2019. Malgré l'incident diplomatique qui en a découlé, ce n'est pas la première fois que les États-Unis s'intéressent de près au Groenland. Pendant la Seconde Guerre mondiale, la défense du Groenland a été confiée aux États-Unis en 1941, suite à l'occupation allemande du Danemark. Washington a même proposé d'acheter le Groenland à Copenhague en 1939 et 1944. De par son histoire, le Groenland est un « porte-avions américain à quai⁶¹ ».

⁵³ La flamme de Sotchi brille au pôle Nord, 2013. *Franceinfo* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : https://www.francetvinfo.fr/les-jeux-olympiques/tokyo-2020/la-flamme-de-sotchi-brille-au-pole-nord_4563989.html

⁵⁴ TYNKKYNNEN, Veli-Pekka, et al., Chap. 12, p.212

⁵⁵ RAKHMANOVA, Tania, 2013. *Arctique, la conquête glaciale*. Arte.

⁵⁶ DEYYATKIN, Pavel, 2018. Russia's Arctic Strategy: Military and Security (Part II). *The Arctic Institute - Center for Circumpolar Security Studies* [en ligne]. 13 février 2018. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.thearcticinstitute.org/russias-arctic-military-and-security-part-two/>

⁵⁷ PETERSEN, Michael B. et PINCUS, Rebecca, 2021. Arctic Militarization and Russian Military Theory. *Orbis*. 1 janvier 2021. Vol. 65, n° 3, pp. 490-512. DOI [10.1016/j.orbis.2021.06.011](https://doi.org/10.1016/j.orbis.2021.06.011).

⁵⁸ LARUELLE, Marlène, [sans date]. La politique arctique de la Russie : une stratégie de puissance et ses limites. [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.ifri.org/fr/publications/notes-de-lifri/russienevisions/politique-arctique-de-russie-une-strategie-de-puissance>

⁵⁹ Carte. La Russie renforce ses positions militaires en Arctique, 2023. *Courrier international* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.courrierinternational.com/article/carte-la-russie-renforce-ses-positions-militaires-en-arctique>

⁶⁰ Etats-Unis : le jour où Trump a voulu acheter le Groenland, 2022. *L'Express* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : https://www.lexpress.fr/monde/etats-unis-le-jour-ou-trump-a-voulu-acheter-le-groenland_2180220.html

⁶¹ GARCIN, Thierry, 2013. Géopolitique de l'Arctique (p. 125), *Economica*. ISBN 978-2-7178-6575-2.

Découvert par les Vikings au 10^e siècle, le Groenland abrite plus de 56 000 habitants en 2021⁶². Le Groenland était une colonie danoise jusqu'en 1953, date à laquelle il est officiellement entré dans le Royaume du Danemark. Suite à un premier référendum, le Groenland a obtenu un régime d'autonomie en 1979, reconnaissant notamment le groenlandais comme langue officielle et adoptant le drapeau en 1985. Cette même année, le Groenland a refusé d'adhérer à la Communauté économique européenne (CEE) en raison d'un désaccord avec Bruxelles concernant la pêche. Un second référendum en 2008 a permis au Groenland d'obtenir une autonomie renforcée, lui conférant la gestion de ses propres ressources minérales et pétrolières, ainsi que de sa police, de son système judiciaire et de ses garde-côtes, qui ne dépendent plus du Danemark. En 2013, le Groenland a connu une crise de confiance, marquée par une fracture générationnelle entre une jeunesse « pragmatique » quant à la relation du Groenland avec le Danemark, et une génération plus âgée nourrie de rêves d'indépendance⁶³. Le 28 avril 2023, une commission du Groenland a présenté un projet de constitution en cas de projet sérieux d'indépendance⁶⁴, renforçant ainsi l'idée d'une pleine et entière indépendance pour un État groenlandais.

Si le Groenland venait à devenir indépendant, l'Union Européenne perdrait sa position stratégique avec son « balcon » sur l'Arctique. Les États-Unis pour leur part, feraient tout leur possible pour rallier activement le Groenland à leurs propres intérêts, étant historiquement en position de force. Cependant, les intérêts chinois gagnent en puissance sur le territoire vert, notamment avec l'idée de renforcer les nouvelles routes de la soie en participant au développement d'infrastructures dans des secteurs autres que les ressources naturelles⁶⁵.

2.2.3 Une guerre froide réchauffée

Depuis la formation du Conseil de l'Arctique, la zone était restée une zone de coopération internationale et de non-ingérence sur les intérêts des différents pays côtiers. Malgré des tensions qui pouvaient exister sur les frontières et les revendications territoriales pour les zones économiques, un certain équilibre faisait consensus (cf. annexe 7).

Depuis 2014 et les premières sanctions liées à l'annexion de la Crimée, la Russie a renforcé ses positions militaires dans la zone arctique, sans pour autant adopter une posture et des discours agressifs envers ses voisins. Le déclenchement de la guerre en Ukraine en 2022 a marqué un point de rupture dans les relations internationales de la Russie. Cela change la donne en Arctique : des tensions se ravivent et bouleversent les équilibres antérieurs. L'exemple le plus parlant est l'adhésion « exceptionnelle » en termes de rapidité de la Finlande à l'OTAN⁶⁶, qui a encore plus isolé la Russie dans la région.

Se sentant menacée dans cette zone, la Russie se lance dans une course à l'armement pour faire face à ce qu'elle perçoit comme un bloc adverse. Elle recherche également des partenaires pour la soutenir. C'est ainsi que la Chine, en s'abstenant de sanctionner économiquement la Russie⁶⁷, est perçue comme un allié de Moscou, qui est renforcé par les différends que la Chine entretient avec les États-Unis.

⁶² World Bank Open Data, [sans date]. *World Bank Open Data* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://data.worldbank.org>

⁶³ Le Groenland, un carrefour entre l'Europe et l'Arctique ?, 2023. *Sénat* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.senat.fr/rap/r14-152/r14-152.html>

⁶⁴ Le Groenland se dote d'une projet de Constitution en vue d'une éventuelle indépendance, 2023. *MARINE & OCÉANS* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://marine-oceans.com/actualites/le-groenland-se-dote-d-une-projet-de-constitution-en-vue-d-une-eventuelle-independance/>

⁶⁵ Évaluation de la montée en puissance des intérêts chinois au Groenland, 2017. *Observatoire de l'Arctique* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.observatoire-arctique.fr/analyses-regionales/evaluation-de-montee-puissance-interets-chinois-groenland/>

⁶⁶ BAUDU, Hervé et LASSERRE, Frédéric, 2023. Conséquences de la guerre en Ukraine dans l'Arctique. *Conseil québécois d'Études géopolitiques*. 10 mars 2023. Vol. Volume 9, n°1, pp. 16-33.

⁶⁷ Conseil de l'Arctique, 2022. *Géocfluences*. *Ibid.*

En réaction, l'OTAN qui avait mis de côté cette région du point de vue stratégique, a repris des activités militaires avec la réouverture de bases et la réaffectation de flottes militaires⁶⁸. La plus grande preuve de cette réactivation du conflit bipolaire Est-Ouest dans la zone arctique est donnée par la reprise et l'augmentation des exercices militaires des deux blocs⁶⁹. Cela montre que l'Arctique devient une zone où le risque de conflit ouvert est de plus en plus préoccupant.

Ces tensions militaires autant que la compétition économique pour les ressources, ne peuvent qu'accentuer les risques pour l'environnement, par rapport à un monde de coopération entre pays qui respectent les traités signés jusqu'à aujourd'hui et essayent de se montrer soucieux des problèmes mis en évidence par les ONG et le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

2.3 Hommes sweet home : sécuriser l'habitabilité sur Terre

2.3.1 Les enjeux de sécurité globale, ou la sauvegarde de l'espèce humaine

N'en déplaise aux climatosceptiques, il n'y a plus aucun doute possible pour les scientifiques quant au changement climatique anthropique que nous vivons actuellement et ses conséquences. Avec le réchauffement climatique, c'est l'ensemble du système océan-glace-atmosphère⁷⁰ qui est en jeu. Il est donc important de rappeler les enjeux liés à la cryosphère et aux pôles, ainsi que la menace qu'ils représentent pour notre habitabilité sur Terre. En effet, il ne s'agit pas simplement de sauver notre environnement ou sauver la planète, car la Terre continuera d'exister malgré les préjudices que nous lui infligeons. Il s'agit plutôt d'une question égoïste avant tout : préserver notre milieu pour sauvegarder l'espèce humaine.

La glace de mer revêt une importance majeure à plusieurs niveaux : climatique, écologique et sociétal⁷¹. Son albédo élevé, c'est-à-dire sa capacité à réfléchir la lumière solaire, lui permet de renvoyer une partie du rayonnement solaire dans l'espace, ce qui contribue à réguler la température de surface de la planète. La glace influence les interactions entre l'océan et l'atmosphère en agissant comme un isolant thermique et en formant une barrière physique qui réduit les échanges de vapeur et de chaleur entre l'air et la mer. Elle a également un impact sur la fonte des glaciers, la stabilité des glaciers et le détachement d'icebergs. Elle joue un rôle dans la circulation océanique globale en produisant de l'eau froide et salée, et elle régule la quantité d'eau douce dans l'océan, ce qui a des répercussions sur les propriétés et la structure de l'atmosphère et de l'océan. Enfin, la glace de mer constitue un habitat essentiel pour l'écosystème marin et crée un substrat biogéochimique actif qui influe sur les échanges, le stockage et le cycle des gaz importants pour le climat, tels que le dioxyde de carbone, le sulfure de diméthyle et le méthane.

Même si les probabilités restent faibles, une étude menée en 2022 par une équipe de climatologues suggère que l'humanité doit se préparer à ce qu'ils appellent la « fin du jeu climatique »⁷², où le changement climatique pourrait conduire à une apocalypse. Selon cette

⁶⁸ MILIAKOVA, Daria et PANFEROV, Alexandre, 2022. Stratégie française dans l'arctique (2016-2021). . 2022. Vol. XVI^e colloque international d'étudiants et de jeunes chercheurs, pp. 54-59.

⁶⁹ DEPLEDGE, Duncan, 2020. Train Where You Expect to Fight: Why Military Exercises Have Increased in the High North. *Scandinavian Journal of Military Studies*. 16 décembre 2020. Vol. 3, pp. 288-301. DOI [10.31374/sjms.64](https://doi.org/10.31374/sjms.64).

⁷⁰ Archives des Climat : océan - glace - atmosphère, [sans date]. *Recherches Arctiques* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://recherchespolaires.inist.fr/category/articles-de-vulgarisation/climat-océan-glace-atmosphere/>

⁷¹ Glace de mer autour de l'Antarctique #1 : rôle physique et écologique, [sans date]. *Antarctic Environments Portal* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://environnements.aq/publications/glace-de-mer-autour-de-lantarctique-1-role-physique-et-ecologique/?lang=fr>

⁷² KEMP, Luke, XU, Chi, DEPLEDGE, Joanna, EBI, Kristie L., GIBBINS, Goodwin, KOHLER, Timothy A., ROCKSTRÖM, Johan, SCHEFFER, Marten, SCHELLNHUBER, Hans Joachim, STEFFEN, Will et LENTON, Timothy M., 2022. Climate Endgame: Exploring catastrophic climate change scenarios. *Proceedings of the National Academy of Sciences*. 23 août 2022. Vol. 119, n° 34, pp. e2108146119. DOI [10.1073/pnas.2108146119](https://doi.org/10.1073/pnas.2108146119).

étude, bien que le risque d'extinction de l'humanité semble extrêmement faible, il pourrait être actuellement sous-estimé⁷³.

Dans tous les cas, même si l'extinction de l'humanité sur Terre semble peu probable à ce stade, le changement climatique en cours aura des conséquences désastreuses. Ces conséquences peuvent varier depuis l'impact sur notre qualité de vie et notre bien-être, jusqu'à la mise en péril de la survie des populations les plus vulnérables aux risques climatiques. Les répercussions sécuritaires sont également directement liées, avec une augmentation des catastrophes naturelles, une élévation du niveau des océans et des températures plus élevées et humides⁷⁴, ainsi que des vagues migratoires de réfugiés climatiques.

2.3.2 Terre de glace, mer de glace : même combat

Bien que la France ne possède pas de territoire au-delà du cercle Arctique, elle se considère néanmoins comme une puissance polaire. Pour élaborer une stratégie polaire, plusieurs facteurs doivent être pris en compte. Tout d'abord, il est nécessaire d'être membre permanent ou observateur du Conseil de l'Arctique, ainsi que partie au traité sur l'Antarctique avec une participation consultative. De plus, il est essentiel d'avoir des stations scientifiques à la fois en Arctique et en Antarctique⁷⁵. Il convient également de mentionner que l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon, un territoire français subarctique, joue un rôle important dans les enjeux de la région arctique, tandis que les Terres Australes et Antarctiques Françaises sont au cœur des enjeux du changement climatique mondial⁷⁶. En tant que puissance thalassocratique, avec la deuxième plus grande ZEE au monde après les États-Unis, la France aspire à devenir une puissance maritime incontournable. Elle a joué un rôle considérable dans la préservation de la biodiversité marine en établissant des zones protégées qui représentent plus de 30% de son domaine maritime. Cependant, elle rencontre des difficultés pour assurer une protection adéquate de ces zones⁷⁷.

S'appuyant sur cette vision, le président Nicolas Sarkozy a instauré en 2009 le poste d'ambassadeur chargé de la négociation internationale des pôles Arctique et Antarctique, spécialement créé pour Michel Rocard, ancien ministre et homme politique français sensible aux enjeux climatiques et au rôle crucial des pôles nord et sud de notre planète, où le réchauffement se produit deux fois plus rapidement que dans les autres régions. Grâce à Michel Rocard et au traité de Madrid en 1991, l'Antarctique est déclaré « réserve de paix et de science ». En 2013, les perspectives de développement économique de la région arctique suscitant un vif intérêt chez les pays limitrophes, Michel Rocard n'a malheureusement pas réussi à convaincre les membres permanents du Conseil de l'Arctique de la nécessité d'une éventuelle sanctuarisation de la région⁷⁸. Il a occupé ce poste jusqu'à son décès en 2016 à l'âge de 85 ans. Par la suite, Ségolène Royal a assuré cette fonction de 2017 à 2019, et depuis 2020, le diplomate et écrivain Olivier Poivre d'Arvor a pris le relais avec un poste « élargi » d'ambassadeur thématique des pôles et des enjeux maritimes⁷⁹.

⁷³ Le risque d'extinction de l'humanité serait sous-estimé, d'après une étude sur le réchauffement climatique, 2022. *Geo.fr* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.geo.fr/environnement/le-risque-dextinction-de-lhumanite-serait-sous-estime-dapres-une-etude-sur-le-rechauffement-climatique-211175>

⁷⁴ Mourir de chaud : à quel degré la température devient-elle mortelle ?, 2022. *Bon Pote* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://bonpote.com/mourir-de-chaud-a-quel-degre-la-temperature-devient-elle-mortelle/>

⁷⁵ POIVRE D'ARVOR, Olivier, 2022. Équilibrer les extrêmes - Stratégie polaire de la France à horizon 2030 (p. 37)

⁷⁶ Terres australes et antarctiques françaises, [sans date]. *Terres australes et antarctiques françaises* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://taaf.fr/>

⁷⁷ La France multiplie les aires marines protégées... qu'elle peine à protéger, 2020. *National Geographic* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.nationalgeographic.fr/environnement/2020/11/la-france-multiplie-les-aires-marines-protégees-quelle-peine-a-protéger>

⁷⁸ HUBSCHMAN, Agnès, 2020. *Arctique, la guerre du pôle*. France Tv.

⁷⁹ Olivier Poivre d'Arvor, nouvel ambassadeur des pôles, 2020. *www.20minutes.fr* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.20minutes.fr/planete/2917363-20201126-diplomatie-olivier-poivre-arvor-nouvel-ambassadeur-poles>

Ce poste d'ambassadeur reflète ainsi le fort intérêt que la France a toujours manifesté pour les pôles. Elle compte parmi les nations pionnières en Antarctique. On peut citer le navigateur et explorateur français Jean-Baptiste Bouvet de Lozier, qui en 1739 fut le premier à décrire les icebergs tabulaires lors d'un voyage dans l'océan Austral. Un siècle plus tard, Jules Dumont d'Urville découvrit la terre Adélie en 1840 à bord de l'Astrolabe. Jean-Baptiste Charcot effectua le premier hivernage français en Antarctique en 1905⁸⁰. Les expéditions polaires françaises, créées en 1947 par Paul-Émile Victor, ethnologue et explorateur français, ont organisé des missions de recherche scientifique en Arctique et en Antarctique jusqu'en 1992. Les principales missions se sont déroulées au Groenland et en terre Adélie. En 1992, les expéditions polaires françaises ont fusionné avec la Mission de recherche des Terres australes et antarctiques françaises pour former l'Institut polaire français Paul-Émile-Victor (IPEV). L'objectif de cet institut est de mettre en œuvre des projets scientifiques visant à étudier les pôles et leur influence sur le climat et les courants océaniques, en se concentrant notamment sur des domaines tels que la glaciologie, la chimie et la dynamique de l'atmosphère, la physique du globe, la géodynamique et la géologie, l'astronomie, ainsi que l'évolution de la biodiversité et son adaptation au changement climatique⁸¹.

Forte de son histoire, la France a pour ambition d'équilibrer les pôles nord et sud. En effet, l'Arctique et l'Antarctique revêtent une importance cruciale en tant qu'enjeux mondiaux révélant l'état général de notre planète. Les pôles sont à la fois les victimes et les témoins de la crise du multilatéralisme face au changement climatique d'origine humaine que nous traversons. Atteindre les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies revêt une importance capitale, car les deux extrémités de la Terre exposent leur vulnérabilité face aux activités humaines. Les répercussions des activités humaines sur les pôles entraînent des conséquences à l'échelle mondiale, notamment l'élévation du niveau de la mer due à la fonte des glaciers. Selon les prévisions actuelles, on estime une élévation d'environ 1,10 mètre d'ici à 2100, et jusqu'à 2 mètres si les glaciers de l'ouest et de l'est de l'Antarctique venaient à fondre⁸². La « Stratégie polaire de la France à l'horizon 2030 » a été présentée au Premier ministre Jean Castex par Olivier Poivre d'Arvor le 31 mars 2022⁸³. Ce rapport préconise une augmentation des budgets alloués aux expéditions polaires afin de renforcer les effectifs scientifiques de l'IPEV. Il propose également le développement de nouvelles stations scientifiques, notamment au Groenland, ainsi que la rénovation des stations existantes en Antarctique, dans le but de défendre avec détermination le système du traité sur l'Antarctique et la protection de la biodiversité associée. De manière générale, le rapport plaide pour une approche globale en matière de politique polaire, mettant l'accent sur la nécessité de penser les pôles dans leur ensemble, plutôt que d'adopter une approche séparée pour l'Arctique et l'Antarctique. Une proposition phare du rapport est l'organisation d'une grande conférence internationale sur les pôles en 2023, visant à mobiliser les pays, l'ONU et l'Organisation météorologique mondiale autour des enjeux climatiques liés aux pôles.

2.3.3 *Fonte des glaciers, dégel du pergélisol et autres surprises climatiques*

La fonte de la banquise et des glaciers inquiète. Les observations montrent une diminution alarmante de la superficie de la banquise arctique au cours des dernières décennies.

⁸⁰ ÉTRANGÈRES, Ministère de l'Europe et des Affaires, [sans date]. La France en Antarctique. *France Diplomatie - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/antarctique/la-france-en-antarctique/>

⁸¹ Étudier les pôles, [sans date]. *Institut Polaire* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://institut-polaire.fr/fr/recherches-scientifiques/etudier-les-poles/>

⁸² Les jeux de pouvoir en Arctique et en Antarctique : la place de la Russie, la stratégie polaire française :: Institut d'Études de Géopolitique Appliquée, 2022. [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.institut-ega.org/l/les-jeux-de-pouvoir-en-arctique-et-en-antarctique-la-place-de-la-russie-la-strategie-polaire-francaise/>

⁸³ Présentation de la stratégie polaire française, « Équilibrer les extrêmes », [sans date]. *La France en Norvège* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://no.ambafrance.org/Presentation-de-la-strategie-polaire-francaise-Equilibrer-les-extremes>

Entre 1979 et 2005, la banquise estivale a perdu environ 25% de sa superficie, passant de 7,8 millions de km² à 5,9 millions de km². En septembre 2007, ce chiffre est tombé à seulement 4,24 millions de km² selon le Centre National de Données sur la Neige et la Glace (NSIDC). En septembre 2012, la superficie de la banquise était encore plus réduite, atteignant seulement 3,41 millions de km²⁸⁴. L'année 2012 a marqué un triste record, avec la superficie la plus basse jamais enregistrée par satellite. Bien que la superficie de la banquise ait légèrement augmenté en 2020, mesurée à 3,71 millions de km²⁸⁵, il s'agit toujours du deuxième niveau le plus bas jamais enregistré après 2012. Cette diminution de la banquise a un impact significatif sur le climat, car elle entraîne une réduction de l'albédo, c'est-à-dire la capacité de la surface de la banquise à réfléchir les rayonnements solaires. Ainsi, à mesure que la banquise fond et que la surface exposée de l'océan se réchauffe, une boucle de rétroaction positive se met en place. Moins de rayonnement solaire est réfléchi, ce qui entraîne une augmentation de l'absorption de chaleur par l'océan, ce qui à son tour accélère le réchauffement planétaire. Ces observations soulignent l'importance critique de prendre des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et freiner le réchauffement climatique, afin de préserver la banquise arctique et ses fonctions régulatrices sur le climat mondial.

Une hypothèse publiée en 2020 soutient que l'Arctique, en été, pourrait être dépourvu de toute glace de mer d'ici 2035⁸⁶. Le détachement de morceaux de glace de la banquise représente un danger de glace à la dérive pour la navigation maritime. Cependant, le Groenland étant un cas particulier, à plus de deux degrés Celsius de réchauffement des températures estivales régionales, il faudra attendre 50 000 ans pour voir la fonte complète de sa calotte polaire, contre 8 000 ans pour un réchauffement à plus de quatre degrés. Dans le pire scénario, avec un réchauffement de plus de huit degrés, 20% de l'inlandsis disparaîtra en 500 ans et sa totalité en 2 000 ans. Chaque année, l'effondrement des glaciers fait perdre 300 milliards de tonnes de glace au Groenland.

Contrairement à l'imaginaire collectif, ce n'est pas la fonte de la banquise (glace de mer) qui pourrait augmenter le niveau des mers. En effet, c'est plutôt la fonte des glaciers (glaces de terre) qui est synonyme de l'élévation du niveau des océans, car ces glaces viendraient s'ajouter à l'eau présente dans les mers. La plus grande source d'élévation des océans est la calotte glaciaire du Groenland. Une étude avance l'hypothèse que l'élévation du niveau des mers liée à la fonte des glaces au Groenland serait inéluctable⁸⁷.

La banquise arctique est également le seul lieu de vie sur Terre de l'ours polaire⁸⁸. Inscrit sur la liste rouge⁸⁹ des espèces menacées, la banquise est synonyme de lieu de repos et de reproduction pour cet animal. Le recul de la banquise signifie également le rétrécissement de son terrain de chasse privilégié. En effet, la mascotte charismatique de l'Arctique, se nourrissant principalement de phoques, se rapproche des territoires occupés par l'homme à la recherche de

⁸⁴ GARCIN, Thierry, 2013. *Géopolitique de l'Arctique*. Economica. ISBN 978-2-7178-6575-2. pp. 32-33

⁸⁵ La superficie de la banquise arctique a atteint un minimum historique en octobre 2020, 2020. *National Geographic* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.nationalgeographic.fr/environnement/2020/11/la-superficie-de-la-banquise-arctique-a-atteint-un-minimum-historique-en-octobre-2020>

⁸⁶ GUARINO, Maria-Vittoria, SIME, Louise C., SCHRÖEDER, David, MALMIERCA-VALLET, Irene, ROSENBLUM, Erica, RINGER, Mark, RIDLEY, Jeff, FELTHAM, Danny, BITZ, Cecilia, STEIG, Eric J., WOLFF, Eric, STROEVE, Julienne et SELLAR, Alistair, 2020. Sea-ice-free Arctic during the Last Interglacial supports fast future loss. *Nature Climate Change*. octobre 2020. Vol. 10, n° 10, pp. 928-932. DOI [10.1038/s41558-020-0865-2](https://doi.org/10.1038/s41558-020-0865-2).

⁸⁷ BOX, Jason E., HUBBARD, Alun, BAHN, David B., COLGAN, William T., FETTWEIS, Xavier, MANKOFF, Kenneth D., WEHLÉ, Adrien, NOËL, Brice, VAN DEN BROEKE, Michiel R., WOUTERS, Bert, BJØRK, Anders A. et FAUSTO, Robert S., 2022. Greenland ice sheet climate disequilibrium and committed sea-level rise. *Nature Climate Change*. septembre 2022. Vol. 12, n° 9, pp. 808-813. DOI [10.1038/s41558-022-01441-2](https://doi.org/10.1038/s41558-022-01441-2).

⁸⁸ L'ours polaire, une espèce prioritaire | WWF France, [sans date]. [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.wwf.fr/especes-prioritaires/ours-polaire>

⁸⁹ La Liste rouge mondiale des espèces menacées, [sans date]. *UICN France* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://uicn.fr/liste-rouge-mondiale/>

nourriture. Bien que les attaques envers les humains restent extrêmement rares⁹⁰, elles sont susceptibles d'augmenter inévitablement à mesure que le réchauffement climatique s'intensifie. L'océan joue également un rôle nourricier, et les micro-organismes de la mer de glace constituent la base de la chaîne alimentaire de l'ours polaire. La diminution de leur habitat en raison de l'évolution de la banquise disponible pousse les scientifiques à réévaluer la menace qui pèse sur les ours polaires⁹¹. Une chose est certaine : la glace est une source de bienfaits pour ces animaux, et bien que tous les effets néfastes liés à sa fonte ne soient pas encore connus, nous devons dès à présent nous interroger sur l'avenir du bien-être des populations autochtones.

L'acidification des océans est aussi une grande source d'inquiétude. Les océans ralentissent la propagation croissante du dioxyde de carbone dans l'atmosphère terrestre en absorbant un quart des émissions de carbone produites par l'homme. Cependant, cet océan qui capture ce carbone s'acidifie⁹², menaçant de nombreuses espèces marines et mettant en péril son propre écosystème. Le réchauffement climatique accélère la fonte de la banquise, ce qui associé aux températures froides de l'océan Arctique conduit à une forte dissolution du dioxyde de carbone dans les eaux de surface. Les projections des modèles scientifiques actuels sous-estiment apparemment sa capacité d'absorption. Par conséquent, l'acidification serait plus importante que prévu dans les profondeurs. Le milieu marin arctique deviendrait alors hostile aux organismes sensibles à l'acidification, tels que le phytoplancton, les mollusques et les crustacés. Ces conséquences auraient de graves répercussions sur l'ensemble de la chaîne alimentaire présente au-delà du cercle Arctique⁹³.

Le dégel du pergélisol suscite des inquiétudes. Le pergélisol également connu sous le nom de permafrost en anglais est un sol gelé en permanence, ce qui signifie que sa température reste égale ou inférieure à zéro degré Celsius au moins pendant deux années consécutives. Il représente 20% de la surface terrestre de la planète et est situé dans les régions alpines, arctiques et antarctiques. Le pergélisol est recouvert d'une couche « active », une couche de sol qui dégèle en été et permet le développement de la végétation⁹⁴. Il couvre respectivement environ 7,8 millions de km² en Sibérie, 5 millions de km² au Canada et 0,5 million de km² en Alaska.

Véritable témoin du réchauffement planétaire, le pergélisol voit sa superficie diminuer sous l'effet de l'augmentation des températures mondiales. Selon le rapport AR5 du GIEC, la superficie du pergélisol en surface diminuera probablement en moyenne de 37% à 81%⁹⁵ selon les différents modèles. Les préoccupations de la communauté scientifique concernant le dégel du pergélisol sont multiples, car les risques qui y sont associés sont nombreux.

On estime tout d'abord que le pergélisol contient environ 1 400 milliards de tonnes de carbone organique, soit deux fois plus que la quantité de carbone actuellement présente dans l'atmosphère terrestre. Cependant, le dégel du pergélisol entraîne non seulement le rejet de carbone, mais également la libération de méthane. Ce phénomène se produit à la fois par la décomposition du carbone dégelé et par la formation de cheminées lors de la fonte du pergélisol, permettant au méthane emprisonné dans des poches sous la surface de s'échapper. Selon les

⁹⁰ Norvège : un ours polaire attaque un camping et tue un homme, 2020. *euronews* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://fr.euronews.com/2020/08/28/norvege-un-ours-polaire-attaque-un-camping-et-tue-un-homme>

⁹¹ La banquise, indispensable à la survie de l'ours polaire, est en train de disparaître, 2019. *National Geographic* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.nationalgeographic.fr/animaux/la-banquise-indispensable-a-la-survie-de-lours-polaire-est-en-train-de-disparaitre>

⁹² PARIS, Guillaume, 2019. L'acidification des océans, l'autre danger du CO₂. *The Conversation* [en ligne]. 7 juin 2019. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <http://theconversation.com/lacidification-des-océans-lautre-danger-du-co-114716>

⁹³ Une acidification de l'océan Arctique plus importante que prévu | INSU, 2020. [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.insu.cnrs.fr/fr/cnrsinfo/une-acidification-de-locean-arctique-plus-importante-que-prevu>

⁹⁴ Le permafrost : qu'est-ce que c'est ?, 2009. *Geo.fr* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.geo.fr/environnement/permafrost-gaz-methane-rechauffement-climatique-53512>

⁹⁵ AR5 Synthesis Report: Climate Change 2014 — IPCC, [sans date]. [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.ipcc.ch/report/ar5/syr/>

scientifiques, environ 1 300 milliards de tonnes de méthane seraient stockées sous l'Arctique, soit 250 fois plus que la quantité de méthane présente dans l'atmosphère terrestre. De plus, les modèles scientifiques utilisés pour calculer les émissions humaines de GES autorisées dans le cadre des Accords de Paris, visant à limiter l'augmentation de la température à 1,5 degré Celsius, ne prennent pas en compte les émissions de dioxyde de carbone et de méthane liées à la fonte du pergélisol⁹⁶. Les émissions de gaz carboniques résultant de son dégel constituent ainsi une autre boucle de rétroaction positive : plus le pergélisol dégèle, plus les émissions de gaz carboniques augmentent, aggravant ainsi le phénomène de réchauffement climatique planétaire.

Ensuite, le dégel de ce sol gelé en permanence entraîne l'apparition de divers risques naturels. Ces risques comprennent des glissements de terrain, l'érosion des zones côtières, la formation de gouffres gigantesques (notamment dans la péninsule de Yamal) et l'augmentation des feux de forêt. Le dégel du pergélisol conduit à l'assèchement des sols et à une hausse des températures dans le cercle arctique, ce qui crée des conditions propices à l'incendie des forêts. Ces risques naturels représentent des conséquences néfastes du dégel du pergélisol et contribuent aux effets du changement climatique dans la région.

Les risques industriels sont également préoccupants. Lorsque le sol gelé dégèle, il perd sa stabilité et peut entraîner l'effondrement d'infrastructures construites dessus. Cela inclut des installations industrielles, des routes, des voies ferrées, des pipelines et des pistes d'aéroport. Les fondations de ces structures sont généralement conçues pour être supportées par le pergélisol gelé, mais si celui-ci dégèle, cela peut compromettre leur stabilité et leur intégrité. Cette situation nécessite des mesures spécifiques pour prendre en compte les effets du dégel et prévenir les risques d'effondrement.

Enfin le risque humain est malheureusement bien réel avec les fondations d'immeubles devenant fragiles, une altération de l'eau potable par le rejet de polluant contenu dans le sol, et la remontée d'eaux qui font apparaître des lacs et réduisent la surface des terres disponibles⁹⁷. Pour terminer avec les risques liés au pergélisol, des chercheurs scientifiques étudient la menace potentielle de libération de virus et de bactéries emprisonnés depuis des millénaires dans le pergélisol sur la santé publique⁹⁸.

La circulation thermohaline pourrait être perturbée par la fonte des glaciers. Les vents de surface et la rotation de la Terre génèrent cinq tourbillons géants océaniques. Le Gulf Stream qui en fait partie est la circulation atlantique méridienne de retournement (AMOC)⁹⁹. Le courant prend sa source au Mexique avec des eaux chaudes et salées qu'il transporte en surface jusqu'au Groenland où une partie de ces eaux se refroidit et devient plus lourde que les eaux polaires pour rejoindre les courants profonds qui vont vers le sud. L'ensemble de ces courants forme une boucle appelée circulation de retournement.

Mais depuis quelques années avec la fonte des glaces de l'océan le plus petit du monde¹⁰⁰, l'apport en eau douce et glacée tend à réduire l'effet radiateur du Gulf Stream. Il ne faut pas oublier que les océans ont le pouvoir de tempérer notre climat en répartissant la chaleur

⁹⁶ HUNT, Ian A, 2021. *Les gouffres béants de l'Arctique*. Arte.

⁹⁷ REPORTERRE, [sans date]. En Sibérie, la fonte du pergélisol est une calamité. *Reporterre, le média de l'écologie* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://reporterre.net/En-Siberie-la-fonte-du-pergelisol-est-une-calamite>

⁹⁸ DURAND, Karine, [sans date]. Des « virus zombie » prisonniers du permafrost depuis 48 000 ans ont été ramenés à la vie ! *Futura* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.futura-sciences.com/planete/actualites/rechauffement-climatique-virus-zombie-prisonniers-permafrost-depuis-48-000-ans-ont-ete-ramenes-vie-83908/>

⁹⁹ Atlantic Meridional Overturning Circulation

¹⁰⁰ L'océan Arctique s'étend sur 14 millions de km² faisant de lui le plus petit des cinq océans.

du globe¹⁰¹. En effet, le courant océanique permet de transférer l'excédent de chaleur solaire reçue à l'équateur vers les pôles. La fluctuation du Gulf Stream et de la circulation de retournement a donc un impact sur le climat global en agissant sur les températures, les précipitations, les événements météorologiques extrêmes et la biodiversité qui à leur tour impacteront les sociétés humaines¹⁰².

L'arrêt du Gulf Stream étant lié à la disparition du vent ou la fin de la rotation de la Terre, celui semble irréaliste. Cependant, l'injection en grande quantité d'eau douce et glacée liée à la fonte des glaciers de l'Arctique pourrait provoquer le ralentissement de la circulation de retournement. Même si un effondrement total de cette circulation survenait, il faudrait des centaines d'années avant de plonger l'Europe de l'Ouest et les Etats-Unis dans une nouvelle ère glaciaire. En revanche, dans certaines régions d'Europe, cela pourrait provoquer un ralentissement temporaire du réchauffement climatique, quelques décennies tout au plus car à l'échelle planétaire, le réchauffement global l'emporte. Enfin concernant l'Afrique de l'Ouest, une diminution drastique de la circulation de retournement pourrait causer des sécheresses importantes dans les zones sahéliennes et subsahéliennes¹⁰³.

2.4 Concilier soutenabilité et exploitation des richesses circumpolaires, mission impossible ?

Il va de soi que les grands enjeux liés aux changements climatiques induits par l'homme dépassent les intérêts des Etats, on parle alors d'intérêts supranationaux. Ainsi, avec tous les risques et tous les dangers qui pèsent sur l'exploitation de la zone arctique, est-il encore possible de concilier l'appétit féroce des pays de l'Arctique avec une exploitation raisonnée et soutenable ?

2.4.1 La puissance du droit à travers la France et l'Europe

La stratégie française et européenne pour l'Arctique se met en place en mer de Barents, au cœur de l'accès à l'Arctique pour les pays européens et un moyen de coopérer et de concilier leurs actions à différentes échelles et différentes institutions. Pour cela dès 1952 le Conseil Nordique est créé pour une coopération parlementaire entre le Danemark, la Norvège, la Suède, l'Islande et la Finlande, des îles Féroé, du Groenland et d'Åland. Ce conseil interparlementaire et intergouvernemental inclut des règles de statuts spécifiques aux citoyens nordiques et édicte des normes, transposables selon les directives de l'Union Européenne. D'autres organismes supranationaux, comme l'Organisation Maritime Internationale (OMI), prennent des dispositions spécifiques pour promouvoir une coopération, un cadre juridique harmonisé au sein des états côtiers sur des questions environnementales et sécuritaires dès les années 1970, comme la prévention de la pollution par hydrocarbures et polluants par les navires (la convention MARPOL, 1973, 2014) qui fait suite à l'échouage du pétrolier Torrey Canyon au large des côtes britanniques en 1967. Ou encore comme la coopération pour la sauvegarde de la vie en mer (la convention SOLAS) à laquelle participent l'Europe et la France respectivement en 1977 et 1980. Ces deux conventions regroupent tous les pays du cercle polaire, mais s'appliquant au niveau international, elles ne sont pas spécifiques à la zone arctique. On retrouve au même titre la Convention internationale sur les normes de formation des gens de mer, de

¹⁰¹ Cétacé L'Océan boit la tasse, [sans date]. *Fondation de la Mer* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.fondationdelamer.org/programme/cetace-locean-boit-la-tasse/>

¹⁰² Gulf stream et circulation de retournement vont-ils sauver l'Europe du changement climatique ? | INSU, 2021. [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.insu.cnrs.fr/fr/Gulf-stream-et-climat>

¹⁰³ Le Gulf Stream va-t-il sauver l'Europe du changement climatique ?. 2021. *Bon Pote* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://bonpote.com/le-gulf-stream-va-t-il-sauver-leurope-du-changement-climatique/>

délivrance des brevets et de veille (STCW) en 1978, ainsi que celle de la recherche et du sauvetage en mer en 1979¹⁰⁴.

La convention de Montego Bay a permis à chaque Etat de définir ses réglementations en termes de sécurité et d'environnement sur sa ZEE et impose des règles d'exploitation économique de la mer, la liberté de navigation, la recherche scientifique et la protection environnementale. Les Etats-Unis ont largement contribué à cette convention, mais ne l'ont pas signé pour préserver leur indépendance. Pour autant le pays s'appuie sur ces traités pour penser son rapport à la mer. De nombreux sujets sur la pollution atmosphérique, sonore, nucléaire, des ressources vivantes, d'hydrocarbures, d'énergie et de la recherche ne seront pas abordés dans ce droit de la mer. Les sujets de changement climatique seront réellement pris au sérieux pour la première fois lors de la convention de Vienne pour la protection de la couche d'Ozone en 1985 et encore d'autant plus à la suite du sommet de la Terre de Rio en 1992 avec la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques¹⁰⁵.

En 1991, les huit pays arctiques s'engagent dans la stratégie pour la protection de l'environnement (SPEA), cet acte représentant les prémices du prochain Conseil de l'Arctique initié par le Canada en 1996, et reprenant les principes de protection et de préservation de l'environnement marin. Ce conseil aborde des sujets qui sont adoptés par consensus sur les questions Arctiques, notamment à cette époque sur des négociations de zones sous responsabilité étatique, de moyens de surveillance et de partage d'informations et d'opérations conjointes. Celui-ci sera opérationnel avec deux programmes d'actions : l'un portant sur l'évaluation du climat de l'Arctique (Arctic Climate Impact Assessment) et l'autre portant sur un rapport de développement humain de l'Arctique (Arctic Human Development report).

Par la suite en 1998, la convention internationale OSPAR est signée et ratifiée par la Belgique, le Danemark, l'Union Européenne, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Islande, l'Irlande, les Pays-Bas, la Norvège, le Portugal, l'Espagne, la Suède et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ainsi que le Luxembourg et la Suisse dans le but de prévenir et d'éliminer la pollution marine, et cela par le billet d'une approche écosystémique conçue pour la gestion durable des activités humaines de l'espace. Malgré les obligations d'utilisation du principe de précaution et de pollueur-payeur, la convention OSPAR est insuffisante car elle ne traite pas de la pêche ou de la pollution provenant des navires et se réduit au milieu marin de l'Atlantique Nord-Est. De plus, les pays signataires coopèrent à travers la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM) de 2008 pour protéger les espèces et habitats en danger ou en déclin, pour lutter contre les pollutions et déchets marins, et pour développer un réseau d'aires marines protégées. Dans le même but le Conseil Euro-Arctique de la mer de Barents (CEAB) est créé l'année suivante. Les pays de la mer de Barents et l'Union Soviétique s'allient pour favoriser une activité maritime sûre, sécurisée et respectueuse de l'environnement dans l'Arctique¹⁰⁶.

Concernant la navigation maritime plus générale de l'Arctique, l'accroissement du trafic maritime est facilité par la diminution de la couverture glaciaire. Cela donne des directives faisant suite aux conventions MARPOL et SOLAS. Pour réglementer la sécurité et la protection environnementale de ce trafic, l'OMI a élaboré avec les Etats limitrophes le Code polaire en 2002, alors en vigueur en 2017 en Arctique et Antarctique. Le code régule l'accès des navires en fonction de leur taille, leur impose des mesures ou soumet des recommandations dans le recueil sur la navigation polaire. Du point de vue de la sécurité les auteurs probabilisent les

¹⁰⁴ KAUFMANN, Sven G., 2010. L'Océan Arctique et la coopération intergouvernementale non contraignante. Un défi pour la protection internationale de l'environnement. *Revue juridique de l'environnement*. 2010. Vol. 35, n° 4, pp. 627-641.

¹⁰⁵ VIÉ, Marine, 2015. Pour ne pas perdre le Nord : vers une protection efficace du milieu marin arctique. *Mémoire présenté à la Faculté de Droit*. 2015.

¹⁰⁶ Cétacé L'Océan boit la tasse, [sans date]. *Fondation de la Mer, Ibid.*

sources de dangers potentiels : de la conception à la construction du bateau (structure, stabilité des matériaux, catégories) à certains besoins matériels (embarcation de sauvetage, combinaison, protection incendie) ou besoins administratifs (certificat, manuel, formation, système de communication et d'information) obligatoires pour naviguer dans les eaux polaires. Du point de vue de la protection environnementale un autre recueil est produit par l'organisation pour naviguer dans les eaux polaires légiférant sur la pollution : d'une part sur la protection renforcée des transports d'hydrocarbures et d'espèces aquatiques envahissantes mais aussi d'autre part sur les rejets d'eaux usées, d'ordures, et d'hydrocarbures¹⁰⁷.

Au cours de la constitution de ce code, différents aspects environnementaux ne seront finalement pas pris en compte comme le transport de fioul lourd qui représente un risque en cas de déversement accidentel, pouvant fortement s'aggraver en raison de l'indisponibilité immédiate des moyens d'intervention éloignés. Ce code n'aborde pas le risque que représentent les plateformes pétrolières ou brise-glaces à propulsion nucléaire et ne dispose pas d'un contrôle des émissions de soufre, au contraire de l'Antarctique. Du point de vue sécuritaire, la formation de l'équipage ne s'applique qu'aux navires pétroliers-citerniers et à passagers, mais pas pour les marins pourtant les plus nombreux sur la zone. En outre le projet du code polaire et les accords rattachés, comme celui-ci est soumis pour approbation aux comités sur la sécurité maritime et de la protection de l'environnement marin (MEPC) début 2014¹⁰⁸. Quand d'autres accords peuvent ne concerner que deux nations, on parle alors d'ententes bilatérales, au nombre de 166 en Arctique d'après l'International Environmental Agreements Database Project : comme le Canada et les Etats-Unis avec 51 ententes, entre la Norvège et la Russie (17 ententes) et entre la Finlande et la Norvège (14 ententes) essentiellement sur les ressources halieutiques.

Pourtant en parallèle de la constitution du code, en 2008 lors de la conférence sur l'océan Arctique à Ilulissat au Groenland, le Canada, le Danemark, les Etats-Unis, la Norvège et la Russie discutent de l'environnement arctique et de son rapport au changement climatique, à l'environnement marin, à la sécurité maritime et à la division des responsabilités de secours. Ce fait engendre la déclaration d'Ilulissat où les Etats s'engagent pour une mise en conformité avec le droit international, national et régional mais stipule la non-nécessité de développer un régime international pour l'océan Arctique, niant l'importance du Conseil de l'Arctique et ne répondant pas aux menaces qui pèsent sur le milieu marin arctique. Pour y pallier, d'autres accords ont pu avoir lieu comme l'accord pour renforcer la coopération et la coordination sur la préparation et la lutte contre la pollution marine par les hydrocarbures dans l'Arctique en 2013. Cet acte non contraignant engage les Etats arctiques à définir leurs autorités nationales compétentes pour organiser une assistance mutuelle vingt-quatre heures sur vingt-quatre si un déversement de pétrole dépasse la capacité de gestion du pays¹⁰⁹.

Depuis 2008 l'Union Européenne s'intéresse à la gouvernance Arctique, demandant depuis une vingtaine d'années son ralliement aux pays observateurs du Conseil Arctique. Déboutée par le Canada et la Russie, l'un en raison d'une réglementation sur les produits dérivés de la chasse au phoque et l'autre en raison de sanctions européennes liées à la Crimée, l'UE obtiendra cependant un statut spécial d'invité permanent, au même titre que les pays observateurs. Toutefois elle fait partie à la fois des pays observateurs et des Etats souverains en territoire Arctique à travers les pays qui lui sont rattachés. Les deux Etats souverains européens (Finlande et Suède) font partie du cercle Arctique, une organisation créée par l'Islande en 2013 pour faciliter le dialogue entre les chefs politiques, les industriels, les experts

¹⁰⁷ Le Code Polaire entre en vigueur, [sans date]. *Représentation de la France auprès de l'OMI* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://omi.delegfrance.org/Le-Code-Polaire>

¹⁰⁸ FEDI, Laurent et FAURY, Olivier, 2016. Les principaux enjeux et impacts du Code polaire OMI. *le droit maritime français*. 1 avril 2016.

¹⁰⁹ Gulf stream et circulation de retournement vont-ils sauver l'Europe du changement climatique ? | INSU, 2021. Ibid.

environnementaux, les scientifiques, les représentants autochtones et les intervenants internationaux sur les enjeux liés à l'Arctique¹¹⁰, mais aussi de l'Arctic Coast Guard Forum, une organisation opérationnelle informelle visant à renforcer la coopération et la coordination maritime en mettant en commun les ressources et les informations recueillies par les États arctiques. Cette organisation regroupe les huit États côtiers pour favoriser des solutions communes pour une activité maritime sûre, sécurisée et respectueuse de l'environnement¹¹¹. Cependant, que peuvent valoir ces avancées environnementales quand un pays comme le Canada quitte le protocole de Kyoto en 2011 uniquement pour une raison de pénalité économique ?

D'autres stratégies politiques de l'Arctique s'enclenchent, notamment en Europe où s'inscrit le pacte vert, une feuille de route de l'Union Européenne pour atteindre l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050 pour des raisons climatiques et de biodiversité, mais aussi au sein de la conférence des Nations-Unies sur les changements climatiques (COP26). En 2021 l'Union publie sa stratégie arctique européenne et s'engage ainsi à faire pression et, « en se fondant sur les moratoires partiels sur l'exploration d'hydrocarbures dans l'Arctique, à faire en sorte que le pétrole, le charbon et le gaz restent enfouis dans le sol, y compris dans les régions arctiques ». Pour cela, elle crée un bureau de la Commission Européenne au Groenland pour améliorer son impact sur les relations extérieures à l'Union et accentue son soutien financier en faveur de la transition verte dans l'Arctique. Au-delà de sa participation au Conseil de l'Arctique, l'importance stratégique majeure pour l'Union Européenne est de chercher à répondre aux défis émergents en termes de coopération internationale en matière de sécurité pour préserver l'équilibre au sein du Conseil de l'Arctique. Son but est ainsi de préserver un dialogue pacifique et constructif dans le sens d'une coopération internationale pour un développement durable et une lutte contre les conséquences écologiques, sociales, économiques et politiques du changement climatique et de la dégradation de l'environnement¹¹².

Puisque les impacts du changement climatique sont mondiaux et que les risques et menaces que nous avons détaillés plus en amont sont de l'ordre de la sauvegarde de l'espèce humaine, nous pourrions penser que tous les pays auraient un droit de regard quant aux actions effectuées dans la zone de l'Arctique. A ce titre, la France avec sa feuille de route pour « équilibrer les extrêmes » portée par l'ambassadeur en charge des pôles et des enjeux maritimes, possède des compétences et une expertise scientifique et logistique. De cette manière, elle s'appuie notamment sur la plateforme interdisciplinaire et internationale de recherche et enseignement supérieur sur les écosystèmes et les sociétés subarctiques (PIRESS) au sein de son archipel subarctique de Saint-Pierre-et-Miquelon¹¹³. Outre l'implication croissante d'acteurs extérieurs français, européens ou chinois et bien d'autres, de nombreuses associations et communautés s'intéressent aussi à la richesse et la soutenabilité de l'Arctique.

2.4.2 Les ONG et associations face à la souveraineté des états et de leur business

Les organismes non gouvernementaux les plus présents en Arctique sont ceux qui s'intéressent aux questions environnementales, climatiques ou humanitaires. Les communautés et organisations de la population autochtone sont sous la responsabilité des États souverains en Arctique. Ceux-ci font le choix d'accorder une autonomie ethnique et/ou territoriale plus ou moins grande aux peuples dont ils ont la charge ou la cogestion, du point de vue économique

¹¹⁰ L'Arctique : Les acteurs de la coopération circumpolaire, [sans date]. [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : https://lop.parl.ca/sites/PublicWebsite/default/fr_CA/ResearchPublications/200815E

¹¹¹ ACGF, [sans date]. [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.arcticcoastguardforum.com/about-acgf>

¹¹² Nouveau cap de l'Union européenne sur l'Arctique, 2021. *Fondation Robert Schuman* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.robert-schuman.eu/fr/questions-d-europe/0614-nouveau-cap-de-l-union-europeenne-sur-l-arctique>

¹¹³ *ÉQUILIBRER LES EXTRÊMES*, 2022. [en ligne]. Stratégie polaire de la France à horizon 2030. France. Disponible à l'adresse : https://www.gouvernement.fr/upload/media/default/0001/01/2022_04_strategie_polaire_de_la_france_a_horizon_2030.pdf

et/ou politique. Par exemple, la Russie et les États-Unis permettent l'exploitation des ressources renouvelables, du gaz, du pétrole ou toutes autres activités présentes sur un territoire défini. Quant au Québec cette autonomie est à la fois politique, économique, sociale, culturelle et linguistique.

Toutefois en raison des prétentions des États côtiers sur la gouvernance Arctique, lors de la déclaration d'Ilulissat en 2008, le Conseil Circumpolaire Inuit déclare une conception différente de la souveraineté, de l'exploitation des ressources et de la gouvernance de l'espace. Par ce fait ce conseil cherche à replacer son peuple au centre des préoccupations internationales pour l'Arctique avec une meilleure considération et un meilleur respect de leur culture. Car leur implication et collaboration sont nécessaires pour un développement durable au vu de leurs traditions et de leurs connaissances ancestrales du milieu. De plus, ils aimeraient une meilleure répartition des revenus tirés de l'exploitation des ressources situées sur leur terre.

La reconnaissance de leur identité propre participe à la sécurité sociétale de ces peuples aux traditions millénaires dans le monde moderne. Ces communautés dépendent des transferts de fonds de leur État central car elles ne disposent pas d'infrastructures lourdes de transport ou d'accueil pour un tourisme qui se massifie de plus en plus avec des conséquences à la fois sociales et environnementales. L'économie de rente par l'exploitation de ressources ou du tourisme se déroule en parallèle du déclin des activités traditionnelles (chasse, élevage de rennes) et notamment depuis 2009 quand l'Union Européenne a interdit l'importation de produits issus de la chasse aux phoques¹¹⁴.

Après le défi économique, le défi de permanence de la culture autochtone n'a jamais été autant en danger. En raison du changement climatique qui modifie leur environnement, la fonte de la banquise raccourcit les périodes de chasse, modifie le comportement alimentaire de leurs troupeaux et fragilise leurs habitats traditionnels. Par ailleurs, ces habitats traditionnels sont peu à peu délaissés pour un mode de vie plus moderne et occidental, passant des chiens de traîneaux et kayaks aux motoneiges et bateaux à moteur. Cette perte de repères identitaires des différents peuples autochtones ne favorise pas une cohésion de ceux-ci.

D'autres organismes non gouvernementaux participent à privilégier les actions environnementales d'activistes comme Greenpeace et le WWF, ou de sensibilisation et de recherche avec la Croix-Rouge, le Groupe de Recherche en Ecologie Arctique (GREA), le Cercle Polaire, le Pôle actions, le GIEC et la convention Ramsar sont présents en Arctique pour promouvoir une gestion durable du territoire au niveau environnemental mais aussi économique, identitaire et ethniquement parlant, et plus particulièrement envers les installations pétrolières en Arctique pouvant être contraires aux droits de l'homme ou anticonstitutionnelles. En matière de santé l'Union Internationale pour la Santé Circumpolaire (UISC) créée officiellement en 1981, est une organisation non gouvernementale qui a des membres, des organismes adhérents et des organismes affiliés un peu partout à travers la région circumpolaire. Elle s'intéresse aux problèmes et aux besoins des peuples nordiques en matière de santé¹¹⁵.

¹¹⁴ DUBREUIL, Antoine, 2014. La construction de territoires identitaires régionaux et locaux en Arctique. *Prospective et stratégie*. 2014. Vol. 45, n° 1, pp. 157-174.

¹¹⁵ L'Arctique : Les acteurs de la coopération circumpolaire, [sans date]. [en ligne]. [Consulté le 2 juin 2023]. Disponible à l'adresse : https://lop.parl.ca/sites/PublicWebsite/default/fr_CA/ResearchPublications/200815E#a6

3 Arctique cherche futur, une approche prospective par scénarios

Dans cette troisième partie, nous nous proposons d'imaginer deux futurs possibles pour l'Arctique à travers deux courants de pensée des relations internationales. Nous avons imaginé un premier scénario libéraliste tourné vers la coopération puis un second basé sur le mouvement de pensée réaliste tourné vers la compétition.

3.1 Scénario 1 : Libéraliste pour une coopération

En 2019, la prise de conscience de l'urgence du réchauffement climatique a marqué un tournant important. Depuis la crise de la Covid-19, le monde a été confronté à une intensification des crises mondiales. À partir de 2023, des incendies d'une ampleur sans précédent ont dévasté de vastes étendues forestières à travers le monde. En 2025, des tempêtes dévastatrices ont frappé les régions côtières, provoquant d'importantes inondations et des destructions massives. Parallèlement, l'Organisation Mondiale de la Santé a observé une résurgence préoccupante de pathogènes anciens, entraînant des crises sanitaires alarmantes. Les populations touchées par ces catastrophes ont pris conscience de l'urgence climatique. Les campagnes de sensibilisation menées par les ONG et les avertissements des experts ont mis en évidence la corrélation directe entre la fonte de l'Arctique et ces différentes crises. Les images frappantes montrant la fonte de la banquise et la disparition des espèces arctiques ont renforcé les préoccupations mondiales. La fonte de l'Arctique est désormais considérée comme un enjeu majeur, au même titre que le réchauffement climatique. La Russie, l'un des pays les plus touchés, a connu de nombreuses catastrophes industrielles en raison de l'instabilité du pergélisol causée par la fonte. Le bilan en termes de pertes humaines est sans précédent et pousse les autorités à revoir leur stratégie arctique pour prévenir de nouvelles pertes territoriales dues à la montée des eaux et à d'autres crises climatiques.

En 2027, les dirigeants mondiaux se réunissent lors d'un sommet extraordinaire pour discuter des mesures à prendre face à ces défis climatiques et aux menaces pesant sur la sécurité mondiale. Il devient évident qu'une coopération internationale est essentielle pour faire face à ces défis communs. L'intégration de l'Union Européenne en tant que membre observateur au Conseil de l'Arctique en 2028, est le signe de ce changement d'orientation stratégique, renforçant ainsi sa compétence diplomatique et complétant la liste des superpuissances impliquées dans l'avenir de la région. Le Conseil de l'Arctique acquiert davantage de compétences et de pouvoir pour réglementer les activités dans la région. À partir de 2029, il promulgue des lois et des mesures visant à limiter les impacts des activités humaines sur l'environnement arctique. Des accords internationaux sont conclus pour restreindre l'exploitation pétrolière et gazière dans la région, et toute demande d'exploitation doit être approuvée par le conseil et se limite à certaines zones spécifiques. La souveraineté russe sur la route maritime du Nord est maintenue comme condition préalable à la signature et à la ratification des traités par la Russie et la Chine. La recherche d'une source d'énergie de remplacement au pétrole suscite une compétition intense, avec la Chine encourageant l'hydrogène vert, tandis que les États-Unis et l'Europe se tournent progressivement vers l'énergie nucléaire et la technologie de fission.

Dans ce contexte où l'Arctique perd son statut utopique, le Groenland est l'un des grands perdants sur l'échiquier des relations internationales. Il perd son attractivité économique et le soutien potentiel de partenaires diplomatiques pour réaliser son rêve d'émancipation vis-à-vis du Danemark. D'autre part, les ONG gagnent en importance et bénéficient d'un fort soutien de la part de la population mondiale. Elles deviennent une force de proposition dans la lutte contre la crise climatique. C'est grâce à leurs recommandations que le Conseil de l'Arctique crée en 2030 de vastes zones de préservation pour protéger les zones d'intérêt écologique. Les peuples

autochtones jouent un rôle central dans la surveillance, la gestion et l'intervention dans ces espaces, bénéficiant de nouvelles infrastructures mises en place lors de la période de « course à l'Arctique ».

Malgré une certaine stabilisation des tensions entre les puissances, les pays de l'Arctique doivent encore relever des défis. Les communautés autochtones et les populations riveraines, historiquement dépendantes de la pêche et de l'exploitation des ressources de la région, font face à des difficultés économiques croissantes en raison des restrictions imposées. Certains groupes expriment leur mécontentement et leur volonté de reprendre leurs activités traditionnelles pour subvenir à leurs besoins économiques.

En 2035, grâce aux politiques de préservation mises en place, des signes encourageants montrent un ralentissement de la fonte de la banquise arctique. La régulation de la fonte de la banquise contribue à atténuer les conséquences du changement climatique, telles que la diminution de l'effet d'albédo, le ralentissement de la circulation thermohaline et la fonte du pergélisol. La faune et la flore endémiques de la région bénéficient de cet environnement préservé, contribuant ainsi à un retour progressif de l'équilibre écologique.

3.2 Scénario 2 : Réaliste pour une compétition

En 2022, le début de la guerre en Ukraine a marqué un tournant décisif dans le statut de l'Arctique en tant qu'exception pour son statut de zone de non-conflit. Cette période d'instabilité diplomatique a déclenché une course aux ressources. Les États prônent une politique de non-ingérence quant au mode de gouvernance des États circumpolaires. Ils cherchent à garantir leur liberté de réglementer l'exploitation des ressources de leurs territoires pour assurer leur sécurité et leur puissance. Cette orientation a été rendue possible grâce à la compétition qui se joue également au niveau des organisations internationales, notamment avec l'ascension de l'Organisation de Coopération de Shanghai (OCS), qui rivalise directement avec l'ONU sur certains domaines d'influence mondiale. A cela s'ajoute les conséquences directes de la guerre : la bipolarisation des puissances dans la zone arctique, avec la Russie soutenue officieusement par la Chine d'un côté et les forces de l'OTAN de l'autre. Cela a fragilisé le Conseil de l'Arctique. L'année 2024 a été marquée par des tensions qualifiées d'équivalent à celles de la guerre froide par les historiens.

L'Arctique est devenu un enjeu majeur sur les plans économique et stratégique dans le jeu des relations internationales. La sécurisation des ressources de la région, telles que les énergies fossiles, les ressources halieutiques, les terres rares et la route maritime, est essentielle pour les puissances mondiales. L'enjeu principal reste le pétrole car il demeure le moteur de la croissance économique. Face à ces enjeux, les États sont poussés à innover dans le secteur technologique pour faire face aux conditions extrêmes de la région et exploiter pleinement leurs zones économiques exclusives. Ainsi, la Russie et le Canada investissent massivement dans leurs routes maritimes, en la promouvant auprès des entreprises de transport et en offrant des avantages économiques pour les inciter à l'emprunter.

En 2025, des événements climatiques sans précédent ont apaisé la situation. La Russie a connu des catastrophes dans plusieurs de ses installations en raison de l'instabilité du pergélisol causée par sa fonte. L'Europe a été confrontée à des montées des eaux provoquant des inondations dévastatrices, tandis que l'Amérique du Nord a été touchée par des incendies ravageurs dans de vastes étendues naturelles.

Dans ce contexte, la guerre de l'information continue d'être menée pour manipuler l'opinion publique. Les enjeux environnementaux sont utilisés comme outil pour discréditer les États concurrents en dénonçant leurs pratiques polluantes (surexploitation, surpêche, accidents

industriels) comme responsables de la situation. En 2026, la fonte estivale de la glace arctique et la diminution des contraintes de navigation ont créé une confrontation directe entre les deux blocs, entraînant d'importantes tensions diplomatiques concernant la sécurité de leurs territoires. Cela a conduit à une intensification du développement des infrastructures et des exercices militaires. Pour éviter de dépendre uniquement de la présence russe dans la région, la Chine soutient économiquement et diplomatiquement le Groenland. En échange, la Chine appuie le projet d'indépendance du Groenland, qui est obtenu en 2027, moyennant une partie de leur territoire léguée à la Chine.

Tout au long des années 2020, on observe une divergence croissante entre les politiques menées par les États et les revendications de transition écologique impulsées par les populations. Les ONG et les experts climatiques s'inquiètent de plus en plus quant à la survie de l'humanité face aux catastrophes naturelles et sanitaires croissantes. L'Arctique, étant la région la plus touchée par le réchauffement planétaire, a connu en 2029 les premières vagues de réfugiés climatiques autochtones, principalement en raison de l'insécurité alimentaire causée par l'acidification des océans et le déclin des troupeaux de rennes.

Les conséquences de la crise climatique se font pleinement ressentir dans le reste du monde vers 2035, avec la perte de certains territoires due à la montée des eaux, ce qui entraîne d'importantes vagues de migrations. Les prémices de tensions sociales sans précédent se font sentir, et les gouvernements du monde entier doivent faire face à cette crise environnementale croissante en plus de leurs autres problèmes.

Enfin, la situation de l'avant-poste climatique de l'Arctique montrant le déclin de ses ressources naturelles fasse à l'appétit féroce des puissances, tous les États attendent désormais 2048, date à partir de laquelle le Protocole au Traité sur l'Antarctique pourra être modifié sans l'accord unanime de toutes les parties consultatives au traité, faisant planer la destruction du pôle Sud et laissant craindre le pire pour l'humanité. Il est minuit moins une à l'horloge de l'apocalypse.

Conclusion

L'Arctique est un véritable avant-poste climatique. Première victime du réchauffement planétaire notamment par l'impressionnante fonte de sa banquise et de ses glaciers, cet océan autrefois hostile et inatteignable laisse entrevoir aujourd'hui ses trésors mais aussi sa fragilité ainsi que tous les enjeux et les défis de sécurité globale que l'Homme devra relever au nom de sa survie.

Idée portée par la stratégie polaire de la France à horizon 2030 d'Olivier Poivre d'Arvor, il semble important de garder en mémoire que les destins des pôles Nord et Sud, séparés de 20 000 kilomètres, sont étroitement liés. Mikaa Mered nous invite même à penser l'Himalaya comme troisième pôle de la planète au lieu de percevoir ces trois zones comme périphériques ou secondaires.

Par ailleurs, l'expert en géopolitique des pôles Arctique et Antarctique nous rappelle que la région n'est pas plus un Far West qu'un Eldorado. En effet, la région est régulée juridiquement à travers la coopération d'un Conseil de l'Arctique où une vingtaine de traités s'applique. De plus, les ressources diversifiées que laisse entrevoir l'Arctique restent encore difficiles d'accès et demandent des efforts technologiques considérables pour les exploiter. A cela s'ajoute des enjeux de puissances arctiques où certains pays essayent de penser autrement leur dépendance à l'extraction de ces ressources, et ce malgré des fantasmes d'aubaines économiques.

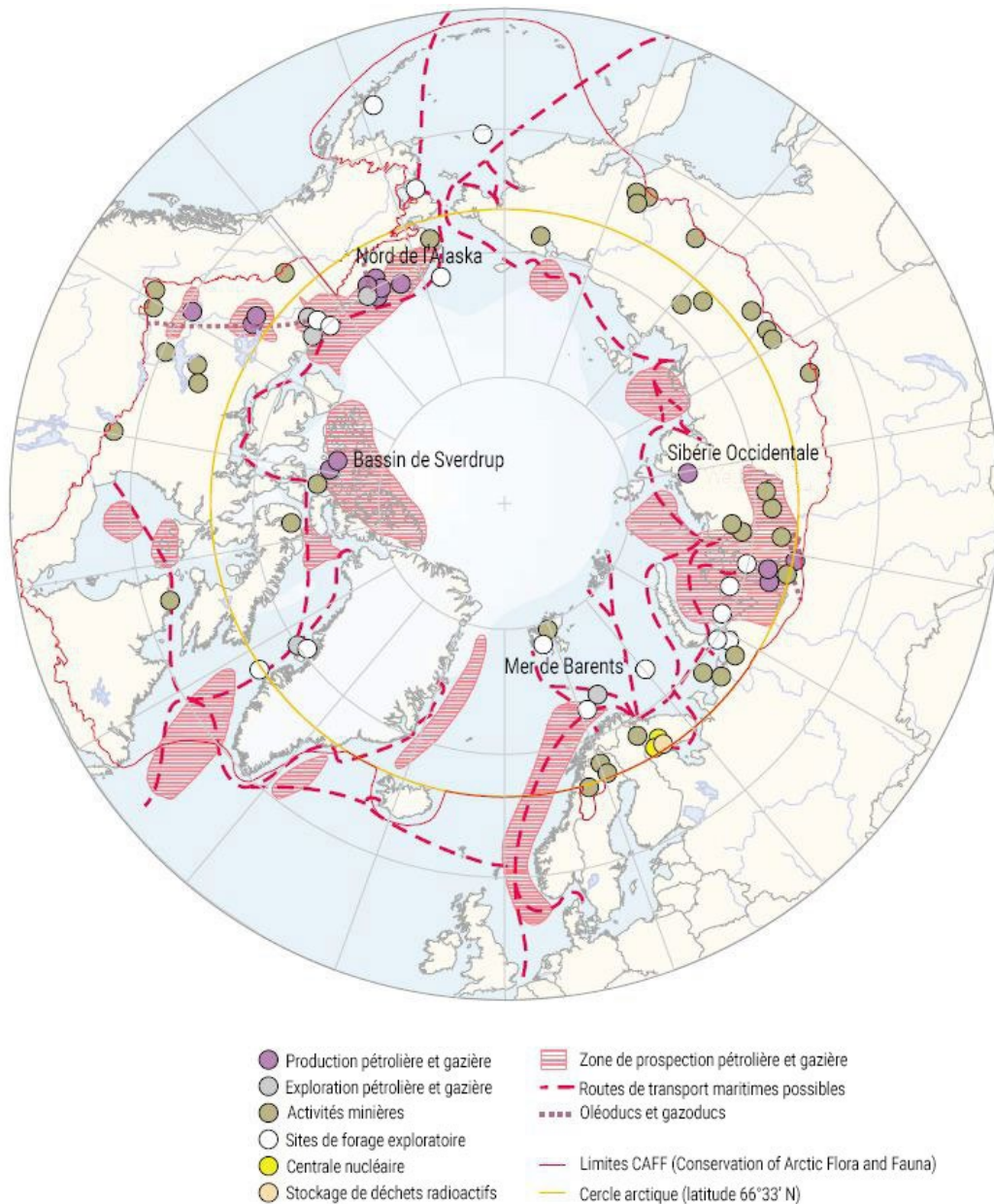
Cependant, cette coopération circumpolaire active depuis près de 30 ans se fragilise à l'image de l'écosystème du pôle Nord. Malgré des dissensions permanentes à travers l'extension du plateau continental entre une Russie puissance arctique indéniable, un Canada opportuniste tournant le dos au protocole de Kyoto et des Etats-Unis à la traîne sur les enjeux arctiques, le Conseil de l'Arctique a toujours su avancer par consensus. Pourtant, le discours incisif de Mike Pompeo en 2019, l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022 et l'adhésion précipitée de la Finlande à l'OTAN en 2023 sont autant d'exemples de tensions aussi bien internes qu'externes au Conseil, qui nous poussent à penser que nous dirigeons vers la fin de « l'exception Arctique ».

Malgré la persistante d'une conception de l'Arctique comme d'un champ de bataille durant la guerre froide, cette région a historiquement toujours attiré différents pays à l'image de la France et de la Chine mais attire également des pays comme le Japon, l'Inde et les Emirats Arabes Unis. Par son rêve d'indépendance, le Groenland apparait d'ailleurs comme un enjeu stratégique majeur pour la Chine, les Etats-Unis mais aussi pour l'Union Européenne qui à travers la puissance du droit souhaite conserver son « balcon » sur l'Arctique lui permettant d'exercer indirectement son influence sur les pays de l'Arctique.

Nos craintes et nos espoirs envers la région Arctique et l'avenir de l'humanité ont été matérialisés à travers nos deux scénarios prospectifs opposés. Nous avons imaginé ce qui pourrait être le meilleur et le pire pour l'Arctique en essayant de rester pragmatiques quant à la situation actuelle.

Il en ressort principalement deux points positifs. Premièrement, les futurs sont ouverts tant que le dialogue reste ouvert. Il nous apparait évident que la coopération reste le meilleur moyen pour sauvegarder notre habitabilité sur Terre. Deuxièmement, l'homme est capable d'actions remarquables en situation de crise. Il nous parait alors nécessaire en tant qu'étudiants de Master de continuer d'alerter, d'informer et de contrer la désinformation autour du sujet climatique. Enfin, lors de nos recherches pour la rédaction de ce rapport, une question nous a interpellés : est-ce que finalement la protection de l'Arctique aurait été plus efficace s'il n'y avait pas eu l'influence des pays observateurs ?

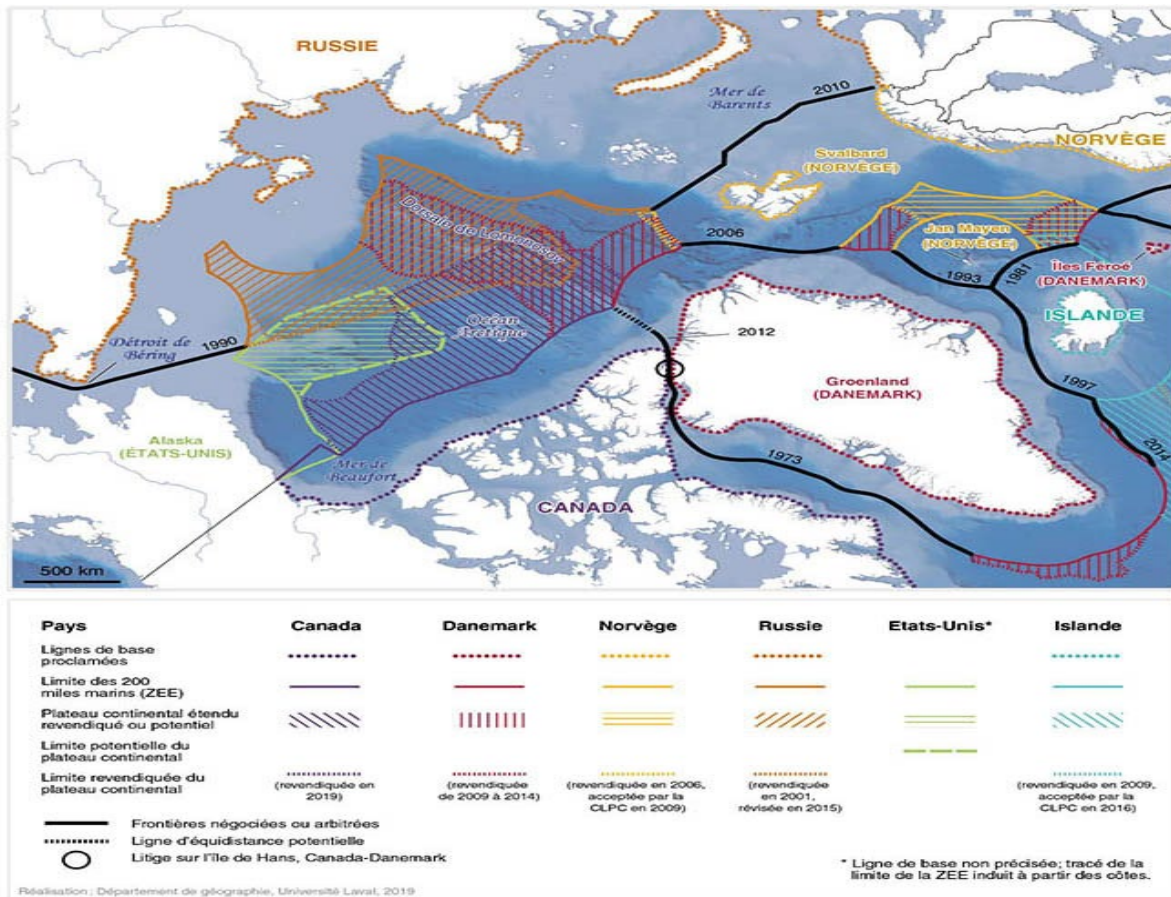
Annexes



Industrial activities and oil and gas reserves in the Arctic (Source: CAFFs Arctic Flora & Fauna - 2001)

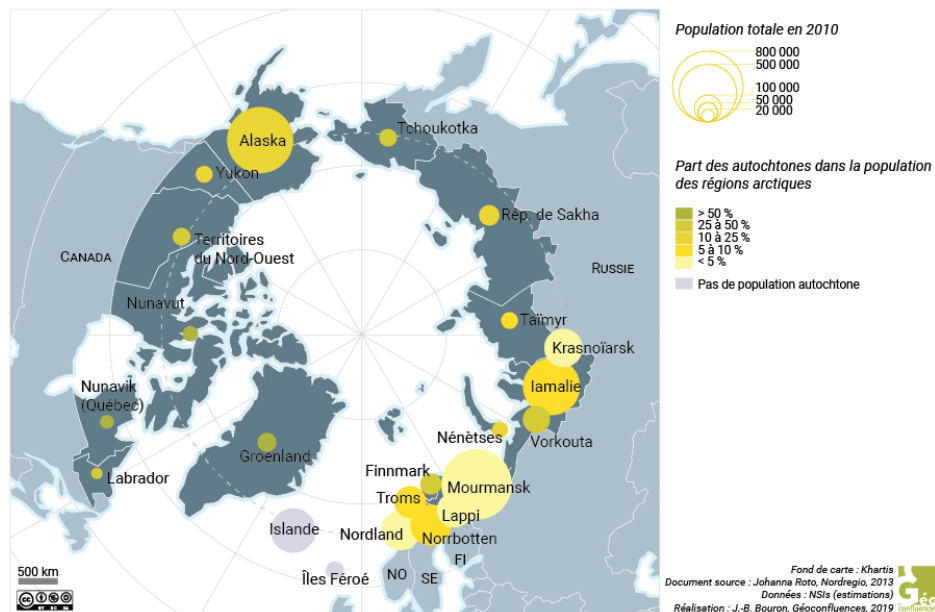
Annexe 1 : Activités industrielles et réserves d'hydrocarbures en Arctique

(Sources : Les régions de l'Arctique entre États et sociétés, CAFFs Arctic Flora & Fauna, 2001)



Annexe 2 : Délimitation des ZEE et des plateaux continentaux revendiqués

(Sources : compilation des revendications officielles ou des projets de revendication, Frédéric Lasserre, 2019 ; Nations Unies, Submissions to the CLCS, in Lasserre, Géoconfluences, 2019.)



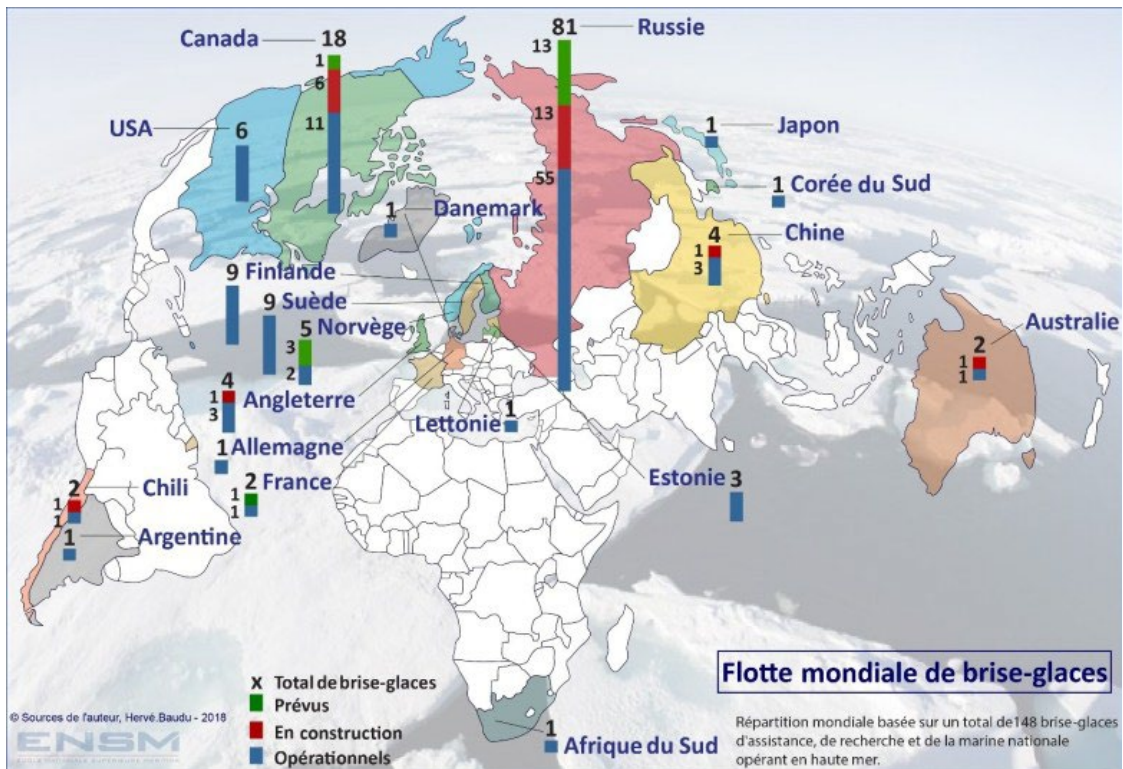
Annexe 3 : Populations autochtones dans les régions arctiques

(Source : Géoconfluences, Nordregio, 2013)



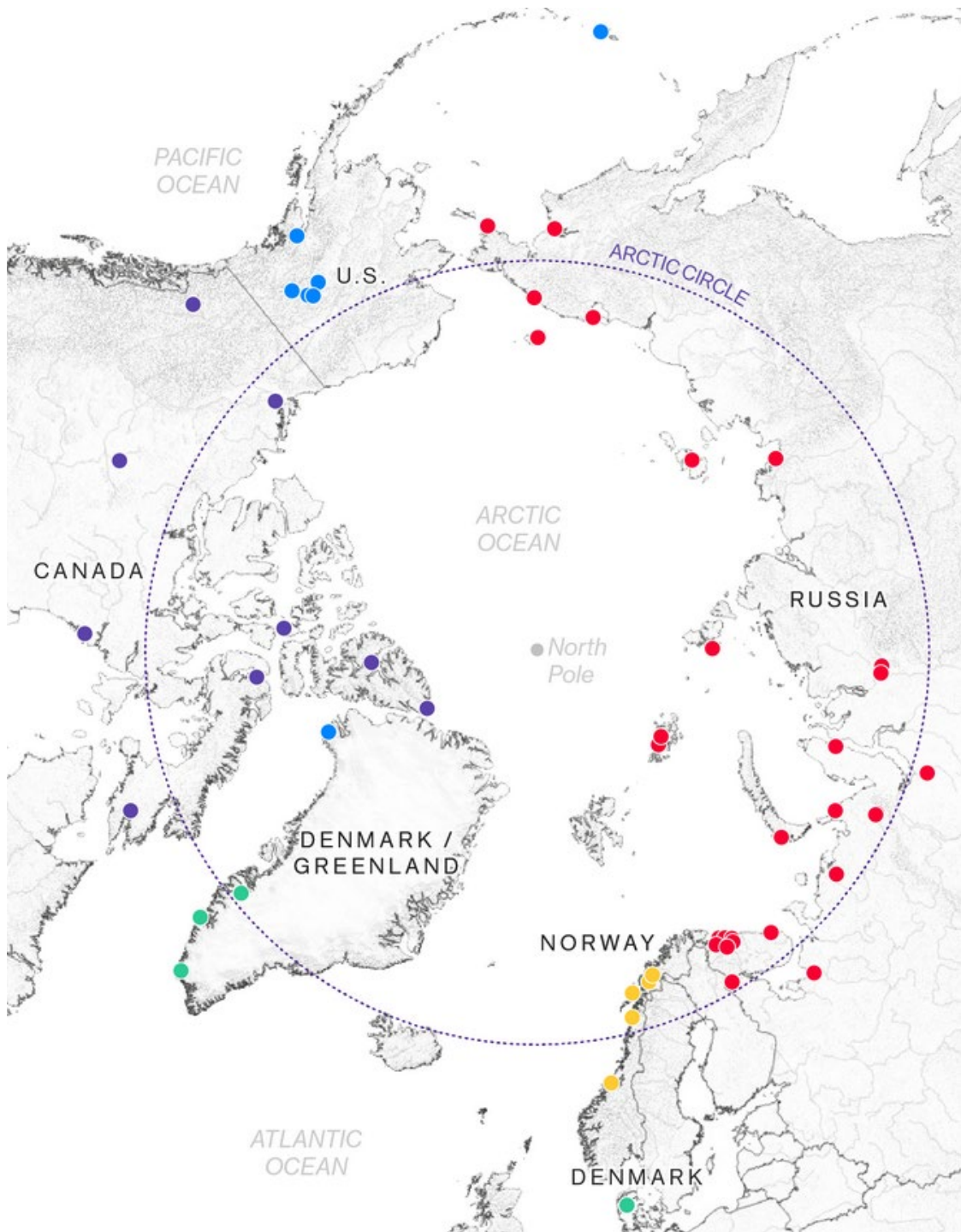
Annexe 4 : Comparaison de grandes routes commerciales

(Source : Géoconfluences, Lasserre, 2010).



Annexe 5 : Flotte mondiale de brise-glaces

(Source : LA FLOTTE MONDIALE DE NAVIRES BRISE-GLACES, Baudu Hervé, 2018)



Annexe 6 : Implantation des bases militaires en zone circumpolaire
(Source : How a Melting Arctic Changes Everything, Bloomberg, 2017)

Bibliographie

Ouvrages

GARCIN, Thierry, 2013. *Géopolitique de l'Arctique*. Economica. ISBN 978-2-7178-6575-2.

LASSERRE, Frédéric (éd.), 2010. *Passages et mers arctiques: Géopolitique d'une région en mutation* [en ligne]. 1. Presses de l'Université du Québec. [Consulté le 30 mai 2023]. ISBN 978-2-7605-2562-7. Disponible à l'adresse : <http://www.jstor.org/stable/10.2307/j.ctv18pgt18>

MERED, Mikaa, 2019. *Les mondes polaires*. Humensis. ISBN 978-2-13-082498-5.

TYNKKYNEN, Veli-Pekka, TABATA, Shinichiro, GRITSENKO, Daria et GOTO, Masanori, 2018. *Russia's Far North: The Contested Energy Frontier*. Routledge. ISBN 978-1-351-34901-7.

VALANTIN, Jean-michel, 2017. *Géopolitique d'une planète dérégulée. Le choc de l'Anthropocène*. Média Diffusion. ISBN 978-2-02-137005-8.

Articles scientifiques

BAUDU, Hervé et LASSERRE, Frédéric, 2023. Conséquences de la guerre en Ukraine dans l'Arctique. *Conseil québécois d'Études géopolitiques*. 10 mars 2023. Vol. Volume 9, n° numéro 1, pp. 16-33.

BOX, Jason E., HUBBARD, Alun, BAHR, David B., COLGAN, William T., FETTWEIS, Xavier, MANKOFF, Kenneth D., WEHRLÉ, Adrien, NOËL, Brice, VAN DEN BROEKE, Michiel R., WOUTERS, Bert, BJØRK, Anders A. et FAUSTO, Robert S., 2022. Greenland ice sheet climate disequilibrium and committed sea-level rise. *Nature Climate Change*. septembre 2022. Vol. 12, n° 9, pp. 808-813. DOI [10.1038/s41558-022-01441-2](https://doi.org/10.1038/s41558-022-01441-2).

CALMELS, Christelle, 2018. Les États-Unis et l'Arctique : de l'hibernation à l'engagement. *Politique étrangère*. 2018. Vol. Été, n° 2, pp. 145-157. DOI [10.3917/pe.182.0145](https://doi.org/10.3917/pe.182.0145).

DEPLEDGE, Duncan, 2020. Train Where You Expect to Fight: Why Military Exercises Have Increased in the High North. *Scandinavian Journal of Military Studies*. 16 décembre 2020. Vol. 3, pp. 288-301. DOI [10.31374/sjms.64](https://doi.org/10.31374/sjms.64).

DUBREUIL, Antoine, 2014. La construction de territoires identitaires régionaux et locaux en Arctique. *Prospective et stratégie*. 2014. Vol. 45, n° 1, pp. 157-174.

FEDI, Laurent et FAURY, Olivier, 2016. Les principaux enjeux et impacts du Code polaire OMI. *le droit maritime français*. 1 avril 2016.

GARCIN, Thierry, 2014. Où en est la course à l'Arctique ? *Revue internationale et stratégique*. 2014. Vol. 95, n° 3, pp. 139-147. DOI [10.3917/ris.095.0139](https://doi.org/10.3917/ris.095.0139).

GENEST, Philippe et LASSERRE, Frederic, 2015. Souveraineté, sécurité, identité: éléments-clés du discours du gouvernement canadien sur l'Arctique. *Canadian Foreign Policy Journal*. 2 janvier 2015. Vol. 21, n° 1, pp. 64-84. DOI [10.1080/11926422.2014.934853](https://doi.org/10.1080/11926422.2014.934853).

GUARINO, Maria-Vittoria, SIME, Louise C., SCHRÖEDER, David, MALMIERCA-VALLET, Irene, ROSENBLUM, Erica, RINGER, Mark, RIDLEY, Jeff, FELTHAM, Danny, BITZ, Cecilia, STEIG, Eric J., WOLFF, Eric, STROEVE, Julienne et SELLAR, Alistair, 2020. Sea-ice-free Arctic during the Last Interglacial supports fast future loss. *Nature Climate Change*. octobre 2020. Vol. 10, n° 10, pp. 928-932. DOI [10.1038/s41558-020-0865-2](https://doi.org/10.1038/s41558-020-0865-2).

KAUFMANN, Sven G., 2010. L'océan Arctique et la coopération intergouvernementale non contraignante. Un défi pour la protection internationale de l'environnement. *Revue juridique de l'environnement*. 2010. Vol. 35, n° 4, pp. 627-641.

KEMP, Luke, XU, Chi, DEPLEDGE, Joanna, EBI, Kristie L., GIBBINS, Goodwin, KOHLER, Timothy A., ROCKSTRÖM, Johan, SCHEFFER, Marten, SCHELLNHUBER, Hans Joachim, STEFFEN, Will et LENTON, Timothy M., 2022. Climate Endgame: Exploring catastrophic climate change scenarios. *Proceedings of the National Academy of Sciences*. 23 août 2022. Vol. 119, n° 34, pp. e2108146119. DOI [10.1073/pnas.2108146119](https://doi.org/10.1073/pnas.2108146119).

La flotte mondiale de navires brise-glaces, 2018. *Conseil québécois d'Études géopolitiques* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://cqegheuilaval.com/la-flotte-mondiale-de-navires-brise-glaces/>

LARUELLE, Marlène, [sans date]. La politique arctique de la Russie : une stratégie de puissance et ses limites. [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.ifri.org/fr/publications/notes-de-lifri/russieneivisions/politique-arctique-de-russie-une-strategie-de-puissance>

LASSERRE, Frédéric, 2019a. Enjeux pour la souveraineté canadienne dans l'Arctique : le poids des stratégies russe et chinoise. Rapport présenté au Comité permanent des Affaires étrangères et du développement international, Ottawa. [en ligne]. 2019. [Consulté le 30 mai 2023]. DOI [10.13140/RG.2.2.17960.42241](https://doi.org/10.13140/RG.2.2.17960.42241). Disponible à l'adresse : <http://rgdoi.net/10.13140/RG.2.2.17960.42241>

LASSERRE, Frédéric, 2019b. Le retour du mythe des passages arctiques : quel trafic maritime dans l'Arctique au XXI^e siècle ? *Nordiques*. 1 mai 2019. N° 37, pp. 9-23. DOI [10.4000/nordiques.422](https://doi.org/10.4000/nordiques.422).

LASSERRE, Frédéric et PIC, Pauline, [sans date]. EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES DANS L'ARCTIQUE. .

MILIAKOVA, Daria et PANFEROV, Alexandre, 2022. STRATÉGIE FRANÇAISE DANS L'ARCTIQUE (2016-2021). . 2022. Vol. XVI^e COLLOQUE INTERNATIONAL D'ÉTUDIANTS ET DE JEUNES CHERCHEURS, pp. 54-59.

OLGA, Alexeeva et FRÉDÉRIC, Lasserre, 2022. China and the Arctic in the frame of the BRI. . 2022. Vol. Regards géopolitiques, pp. 12-30.

PASQUIER, Daniel, 2021. Dans l'océan Arctique, la Russie ne perd pas le nord. *Revue Défense Nationale*. 2021. Vol. 838, n° 3, pp. 107-114. DOI [10.3917/rdna.838.0107](https://doi.org/10.3917/rdna.838.0107).

PETERSEN, Michael B. et PINCUS, Rebecca, 2021. Arctic Militarization and Russian Military Theory. *Orbis*. 1 janvier 2021. Vol. 65, n° 3, pp. 490-512. DOI [10.1016/j.orbis.2021.06.011](https://doi.org/10.1016/j.orbis.2021.06.011).

RUNGE OLESEN, Mikkel, 2017. Comprendre les rivalités arctiques. FABRE, Sophie (trad.), *Politique étrangère*. 2017. Vol. Automne, n° 3, pp. 15-25. DOI [10.3917/pe.173.0015](https://doi.org/10.3917/pe.173.0015).

SCHELLEKENS, Marie-Ange, 2019. L'Union européenne et les défis de l'Arctique : l'apport de la politique intégrée de l'UE pour l'Arctique. *Revue juridique de l'environnement*. 2019. Vol. 44, n° 2, pp. 291-306.

SCHIELE, Alexandre, 2022. Les nouvelles routes de la soie... vues de Chine. . 14 septembre 2022. Vol. Regards géopolitiques, pp. 2-11.

SNEGUR, Julia, 2010. Le pôle Nord des Russes. *Outre-Terre*. 2010. Vol. 25-26, n° 2-3, pp. 487-501. DOI [10.3917/oute.025.0487](https://doi.org/10.3917/oute.025.0487).

VIÉ, Marine, 2015. Pour ne pas perdre le Nord : vers une protection efficace du milieu marin arctique. *Mémoire présenté à la Faculté de Droit*. 2015.

Films documentaires

HUBSCHMAN, Agnès, 2020. *Arctique, la guerre du pôle*. France Tv.

HUNT, Ian A, 2021. *Les gouffres béants de l'Arctique*. Arte.

RAKHMANOVA, Tania, 2013. *Arctique, la conquête glaciale*. Arte.

Publications Institutionnelles

ÉQUILIBRER LES EXTRÊMES, 2022. [en ligne]. Stratégie polaire de la France à horizon 2030. France. Disponible à l'adresse : https://www.gouvernement.fr/upload/media/default/0001/01/2022_04_strategie_polaire_de_la_france_a_horizon_2030.pdf

ÉTRANGÈRES, Ministère de l'Europe et des Affaires, [sans date]. La France en Antarctique. *France Diplomatie - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/antarctique/la-france-en-antarctique/>

FOTYGA, Anna, [sans date]. RAPPORT sur l'Arctique: perspectives, problématiques et enjeux de sécurité | A9-0239/2021 | Parlement européen. [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/A-9-2021-0239_FR.html

GOVERNMENT OF CANADA, Public Services and Procurement Canada, [sans date]. Information archivée dans le Web. [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://publications.gc.ca/site/archivee->

[archived.html?url=https://publications.gc.ca/collections/collection_2009/ainc-inac/R3-72-2008.pdf](https://publications.gc.ca/collections/collection_2009/ainc-inac/R3-72-2008.pdf)

HEININEN, Lassi, EXNER-PIROT, Heather et PLOUFFE, Joël, 2013. ARCTIC YEARBOOK 2012. *Polar Record*. 13 août 2013. Vol. 50. DOI [10.1017/S0032247413000569](https://doi.org/10.1017/S0032247413000569).

Joint Statement on Arctic Council Cooperation Following Russia's Invasion of Ukraine, [sans date]. *United States Department of State* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.state.gov/joint-statement-on-arctic-council-cooperation-following-russias-invasion-of-ukraine/>

La stratégie nationale des États-Unis pour la région de l'Arctique, [sans date]. *United States Department of State* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.state.gov/translations/french/la-strategie-nationale-des-etats-unis-pour-la-region-de-larctique/>

L'Arctique : Les acteurs de la coopération circumpolaire, [sans date]. [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : https://lop.parl.ca/sites/PublicWebsite/default/fr_CA/ResearchPublications/200815E

LE BRUN, Hélène, 2021. *Stratégie nationale et acteurs de la recherche en Arctique du Japon* [en ligne]. Ambassade de France au Japon. Disponible à l'adresse : https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_d_ambassade_-_strategie_nationale_et_acteurs_de_la_recherche_en_arctique_du_japon_cle83ddaa.pdf

Le Code Polaire entre en vigueur, [sans date]. *Représentation de la France auprès de l'OMI* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://omi.delegfrance.org/Le-Code-Polaire>

Les mutations économiques de la Chine depuis 20 ans, 2020. [en ligne]. Analyse de l'économie chinoise. République Française - Ministère de l'économie et des finances. Disponible à l'adresse : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/725c4a9a-2f6f-4da7-9896-5c5df852e1f5/files/a70c83f3-538f-4d70-a293-e77638203e98>

Looking North: Sharpening America's Arctic Focus, [sans date]. *United States Department of State* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://2017-2021.state.gov/looking-north-sharpening-americas-arctic-focus/>

Présentation de la stratégie polaire française, « Équilibrer les extrêmes », [sans date]. *La France en Norvège* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://no.ambafrance.org/Presentation-de-la-strategie-polaire-francaise-Equilibrer-les-extremes>

Terres australes et antarctiques françaises, [sans date]. *Terres australes et antarctiques françaises* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://taaf.fr/>

World Bank Open Data, [sans date]. *World Bank Open Data* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://data.worldbank.org>

Sites internet

ACGF, [sans date]. [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.arcticcoastguardforum.com/about-acgf>

AR5 Synthesis Report: Climate Change 2014 — IPCC, [sans date]. [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.ipcc.ch/report/ar5/syr/>

Archives des Climat : océan - glace - atmosphère, [sans date]. *Recherches Arctiques* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://recherchespolaires.inist.fr/category/articles-de-vulgarisation/climat-ocean-glace-atmosphere/>

Arctic Circle Abu Dhabi Forum, [sans date]. [en ligne]. [Consulté le 2 juin 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.arcticcircle.org/forums/arctic-circle-abu-dhabi-forum>

Arctique : Préoccupations européennes pour un enjeu global, 2023. *Sénat* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.senat.fr/rap/r13-684/r13-684.html>

Cétacé L'Océan boit la tasse, [sans date]. *Fondation de la Mer* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.fondationdelamer.org/programme/cetace-locean-boit-la-tasse/>

Chine - Évolutions de la stratégie chinoise dans le Grand Nord : décryptage du livre blanc sur l'Arctique, 2018. *Observatoire de l'Arctique* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.observatoire-arctique.fr/analyses-regionales/chine-evolutions-de-strategie-chinoise-grand-nord-decryptage-livre-blanc-larctique/>

Conseil de l'Arctique, 2022. *Géoconfluences* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/conseil-de-l-arctique> ISSN : 2492-7775

Convention de Montego Bay (CNUDM) et droit de la mer, 2023. *Géoconfluences* [en ligne]. [Consulté le 31 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/montego-bay> ISSN : 2492-7775

Découvrir l'Arctique, [sans date]. *Institut Polaire* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://institut-polaire.fr/fr/arctique/decouvrir-larctique/>

DURAND, Karine, [sans date]. Des « virus zombie » prisonniers du permafrost depuis 48 000 ans ont été ramenés à la vie ! *Futura* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.futura-sciences.com/planete/actualites/rechauffement-climatique-virus-zombie-prisonniers-permafrost-depuis-48-000-ans-ont-ete-ramenes-vie-83908/>

Étudier les pôles, [sans date]. *Institut Polaire* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://institut-polaire.fr/fr/recherches-scientifiques/etudier-les-poles/>

Évaluation de la montée en puissance des intérêts chinois au Groenland, 2017. *Observatoire de l'Arctique* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse :

<https://www.observatoire-arctique.fr/analyses-regionales/evaluation-de-montee-puissance-interets-chinois-groenland/>

Glace de mer autour de l'Antarctique #1 : rôle physique et écologique, [sans date]. *Antarctic Environments Portal* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://environments.aq/publications/glace-de-mer-autour-de-lantarctique-1-role-physique-et-ecologique/?lang=fr>

Gulf stream et circulation de retournement vont-t-il sauver l'Europe du changement climatique ? | INSU, 2021. [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.insu.cnrs.fr/fr/Gulf-stream-et-climat>

How a Melting Arctic Changes Everything, 2017. *Bloomberg.com* [en ligne]. [Consulté le 2 juin 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.bloomberg.com/graphics/2017-arctic/>

La banquise, indispensable à la survie de l'ours polaire, est en train de disparaître, 2019. *National Geographic* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.nationalgeographic.fr/animaux/la-banquise-indispensable-a-la-survie-de-lours-polaire-est-en-train-de-disparaitre>

La France multiplie les aires marines protégées... qu'elle peine à protéger, 2020. *National Geographic* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.nationalgeographic.fr/environnement/2020/11/la-france-multiplie-les-aires-marines-protgees-quelle-peine-a-protger>

La Liste rouge mondiale des espèces menacées, [sans date]. *UICN France* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://uicn.fr/liste-rouge-mondiale/>

La superficie de la banquise arctique a atteint un minimum historique en octobre 2020, 2020. *National Geographic* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.nationalgeographic.fr/environnement/2020/11/la-superficie-de-la-banquise-arctique-a-atteint-un-minimum-historique-en-octobre-2020>

L'Arctique : Les acteurs de la coopération circumpolaire, [sans date]. [en ligne]. [Consulté le 2 juin 2023]. Disponible à l'adresse : https://lop.parl.ca/sites/PublicWebsite/default/fr_CA/ResearchPublications/200815E#a6

L'Arctique, une région sous pression | WWF France, [sans date]. [en ligne]. [Consulté le 2 juin 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.wwf.fr/espaces-prioritaires/arctique>

Le Cercle Polaire - Vers une gouvernance de l'Océan Arctique, [sans date]. [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.lecerclepolaire.com/fr/documentation/articles/archives-articles/law/917-vers-une-gouvernance-de-l-ocean-arctique>

Le Groenland, un carrefour entre l'Europe et l'Arctique ?, 2023. *Sénat* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.senat.fr/rap/r14-152/r14-152.html>

Le Gulf Stream va-t-il sauver l'Europe du changement climatique ?, 2021. *Bon Pote* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://bonpote.com/le-gulf-stream-va-t-il-sauver-leurope-du-changement-climatique/>

Le Japon et l'Arctique : des ambitions plus affirmées dans un contexte de rivalité stratégique avec la Chine, 2018. *Observatoire de l'Arctique* [en ligne]. [Consulté le 2 juin 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.observatoire-arctique.fr/analyses-regionales/japon-larctique-ambitions-plus-affirmees-contexte-de-rivalite-strategique-chine/>

Le permafrost : qu'est-ce que c'est ?, 2009. *Geo.fr* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.geo.fr/environnement/permafrost-gaz-methane-rechauffement-climatique-53512>

Les jeux de pouvoir en Arctique et en Antarctique : la place de la Russie, la stratégie polaire française :: Institut d'Études de Géopolitique Appliquée, 2022. [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.institut-ega.org/l/les-jeux-de-pouvoir-en-arctique-et-en-antarctique-la-place-de-la-russie-la-strategie-polaire-francaise/>

L'ours polaire, une espèce prioritaire | WWF France, [sans date]. [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.wwf.fr/especes-prioritaires/ours-polaire>

Mourir de chaud : à quel degré la température devient-elle mortelle ?, 2022. *Bon Pote* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://bonpote.com/mourir-de-chaud-a-quel-degre-la-temperature-devient-elle-mortelle/>

Nouveau cap de l'Union européenne sur l'Arctique, 2021. *Fondation Robert Schuman* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.robert-schuman.eu/fr/questions-d-europe/0614-nouveau-cap-de-l-union-europeenne-sur-l-arctique>

VAGUET, Yvette, 2021. Fronts et frontières en Arctique, quelle singularité ? *Géococonfluences* [en ligne]. décembre 2021. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/arctique/articles-scientifiques/fronts-et-frontieres-en-arctique> ISSN : 2492-7775

Articles journalistiques

BANZET, 2022. Jusqu'où ira le partenariat entre l'Inde et la Russie dans l'Arctique ? *Recherches Arctiques* [en ligne]. 5 juillet 2022. [Consulté le 2 juin 2023]. Disponible à l'adresse : <https://recherchespolaires.inist.fr/jusquou-ira-le-partenariat-entre-linde-et-la-russie-dans-larctique/>

Carte. La Russie renforce ses positions militaires en Arctique, 2023. *Courrier international* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.courrierinternational.com/article/carte-la-russie-renforce-ses-positions-militaires-en-arctique>

DEVYATKIN, Pavel, 2018. Russia's Arctic Strategy: Military and Security (Part II). *The Arctic Institute - Center for Circumpolar Security Studies* [en ligne]. 13 février 2018.

[Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.thearcticinstitute.org/russias-arctic-military-and-security-part-two/>

EMIRATS ARABES UNIS/RUSSIE : Pétrole, Arctique et opérations spéciales : comment Abou Dhabi soigne sa relation particulière avec Moscou - 08/03/2022, 2022. *Intelligence Online* [en ligne]. [Consulté le 2 juin 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.intelligenceonline.fr/grands-contrats/2022/03/08/petrole-arctique-et-operations-speciales--comment-abou-dhabi-soigne-sa-relation-particuliere-avec-moscou,109738569-eve>

Etats-Unis : le jour où Trump a voulu acheter le Groenland, 2022. *L'Express* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : https://www.lexpress.fr/monde/etats-unis-le-jour-ou-trump-a-voulu-acheter-le-groenland_2180220.html

ICI.RADIO-CANADA.CA, Zone Société-, [sans date]. Internet haut débit accessible à seulement 31,3 % des Autochtones. *Radio-Canada.ca* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/1463260/internet-crtc-autochtones-reserve>

La flamme de Sochi brille au pôle Nord, 2013. *Franceinfo* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : https://www.francetvinfo.fr/les-jeux-olympiques/tokyo-2020/la-flamme-de-sochi-brille-au-pole-nord_4563989.html

La Russie plante son drapeau sous la banquise du pôle Nord, 2007. *Le Monde* [en ligne]. Disponible à l'adresse : https://www.lemonde.fr/a-la-une/portfolio/2007/08/02/la-russie-plante-son-drapeau-sous-la-banquise-du-pole-nord_941444_3208.html

Le Groenland se dote d'une projet de Constitution en vue d'une éventuelle indépendance, 2023. *MARINE & OCÉANS* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://marine-oceans.com/actualites/le-groenland-se-dote-dune-projet-de-constitution-en-vue-dune-eventuelle-independance/>

Le risque d'extinction de l'humanité serait sous-estimé, d'après une étude sur le réchauffement climatique, 2022. *Geo.fr* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.geo.fr/environnement/le-risque-dextinction-de-lhumanite-serait-sous-estime-dapres-une-etude-sur-le-rechauffement-climatique-211175>

MORTEO, Carlotta, 2023. Le porte-avions américain «USS Gerald R. Ford» en escale à Oslo sur fond de tensions dans l'Arctique avec Moscou. *RFI* [en ligne]. 25 mai 2023. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.rfi.fr/fr/europe/20230525-le-porte-avions-am%C3%A9ricain-uss-ford-en-escale-%C3%A0-oslo-sur-fond-de-tensions-dans-l-arctique-avec-moscou>

Norvège : un ours polaire attaque un camping et tue un homme, 2020. *euronews* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://fr.euronews.com/2020/08/28/norvege-un-ours-polaire-attaque-un-camping-et-tue-un-homme>

NOUVELLE, L'Usine, 2019. « L'Arctique n'est ni un Far West ni un Eldorado », pour Mikaa Mered. [en ligne]. 27 décembre 2019. [Consulté le 2 juin 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.usinenouvelle.com/editorial/l-arctique-n-est-ni-un-far-west-ni-un-eldorado-pour-mikaa-mered.N913464>

Olivier Poivre d'Arvor, nouvel ambassadeur des pôles, 2020. *www.20minutes.fr* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.20minutes.fr/planete/2917363-20201126-diplomatie-olivier-poivre-arvor-nouvel-ambassadeur-poles>

PARIS, Guillaume, 2019. L'acidification des océans, l'autre danger du CO₂. *The Conversation* [en ligne]. 7 juin 2019. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <http://theconversation.com/lacidification-des-océans-lautre-danger-du-co-114716>

Quand la guerre en Ukraine bouleverse la coopération en Arctique, 2022. *Geo.fr* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.geo.fr/geopolitique/quand-la-guerre-en-ukraine-bouleverse-la-cooperation-en-arctique-210465>

Que sait-on des brise-glaces nucléaires dont la Russie veut se servir pour dominer l'Arctique ? - Edition du soir Ouest-France - 02/03/2023, 2023. *Ouest-France.fr* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.ouest-france.fr/leditiondusoir/2023-03-02/que-sait-on-des-brise-glance-nucleaires-dont-la-russie-veut-se-servir-pour-dominer-l-arctique-0710177a-8d4e-4b65-8441-79f3014f7ae5>

REPORTERRE, [sans date]. En Sibérie, la fonte du pergélisol est une calamité. *Reporterre, le média de l'écologie* [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://reporterre.net/En-Siberie-la-fonte-du-pergelisol-est-une-calamite>

SAILLOFEST, Marin, 2021. Présidence russe au Conseil de l'Arctique : le réveil d'un géant. *Le Grand Continent* [en ligne]. 31 mai 2021. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://legrandcontinent.eu/fr/2021/05/31/presidence-russe-au-conseil-de-larctique-le-reveil-dun-geant/>

Une acidification de l'océan Arctique plus importante que prévu | INSU, 2020. [en ligne]. [Consulté le 30 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.insu.cnrs.fr/fr/cnrsinfo/une-acidification-de-locean-arctique-plus-importante-que-prevu>